

RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité
du service public
de prévention et de
gestion des déchets



2 SOMMAIRE

- 3 | Temps forts
- 5 | Territoire, Compétences & Objectifs
- 6 | Organisation du service
- 7 | Équipements de précollecte
- 8 | Parcours des déchets
- 9 | Résultats de collecte
- 10 | Déchèteries
- 11 | Caractérisations
- 13 | Valorisation
- 14 | Prévention et sensibilisation
- 16 | Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés - PLPDMA
- 17 | Éléments budgétaires
- 19 | Indicateurs de coûts
- 21 | Perspectives 2022



Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) instaure la responsabilité des communes pour l'élimination des déchets des ménages (Article L2224-13 du CGCT). Cette compétence est obligatoirement transférée à la communauté de communes, d'agglomération ou urbaine à laquelle appartient la commune.

La collectivité compétente doit établir un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés » (articles D2224-1 et suivants du CGCT, modifiés par le décret n°2015-1827).

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet
- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant la performance de la politique « déchets » d'Epernay Agglo Champagne dans les objectifs dictés par la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) et la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC).

3 TEMPS FORTS



Promotion du compostage domestique

L'Agglo a poursuivi la vente de composteurs et lombricomposteurs à tarif préférentiel : des bulletins de réservation ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres ; les résultats de vente sont en progression :

877 composteurs **57 lombricomposteurs**

soit une hausse de 234% par rapport à 2020.



Sessions de broyage dans les communes



2 sessions de broyage se sont déroulées, l'une au printemps et l'autre à l'automne, permettant aux usagers de broyer leurs tailles de haies ou branchages et de récupérer du broyat.

15 communes **151 participants**
10 journées



Aides au jardinage au naturel

Depuis le 1er avril, l'Agglo accorde des subventions aux particuliers pour la location d'un broyeur ou pour l'achat d'un kit mulching de tondeuse.

3 dossiers ont été déposés cette année.



Installation du 1er site de compostage partagé

Les animateurs et agents de précollecte ont installé le 1er site de compostage partagé dans une résidence avenue de Champagne à Epernay. Les 19 premiers foyers ont été sensibilisés directement à leur domicile par un guide composteur.



Nouveau logo / Nouveau support d'informations

Création du logo **Cap « Zéro Déchet » 2030** et parution d'un nouveau support d'information, encarté dans le magazine de l'Agglo : la lettre d'Information Cap « Zéro Déchet » 2030. Un 1er numéro spécial était consacré aux objectifs et axes du Cap « Zéro Déchet » 2030. Le n°1 a été dédié aux végétaux, le n°2 au tri et le n°3 au réemploi, réparation, réutilisation.



Campagne de caractérisation

2 campagnes de caractérisation ont été réalisées afin d'analyser le contenu des bacs d'ordures ménagères (150 kg de déchets) utilisés lors des manifestations de la Fête des Sports à Epernay et des « Virades de l'espoir » à Vélye.

Le contenu des corbeilles de propreté de la Ville d'Epernay a également fait l'objet d'une analyse particulière.

Objectif : améliorer le tri et éviter les déchets inutiles en sensibilisant les organisateurs de manifestations, évaluer l'utilisation des corbeilles de propreté par les usagers.



Recensement des foyers du bassin sud



En vue d'équiper les foyers du bassin sud du territoire de l'Agglo de bacs roulants pour les déchets, une enquête en porte-à-porte a débuté en octobre afin de recueillir des informations concernant la composition des foyers et les pratiques de tri. L'enquête se poursuivra en 2022 pour s'achever au premier semestre.

2814 foyers visités

4 TEMPS FORTS



Encadrement de la régie de collecte

Mise en place de deux encadrants de proximité, Christophe Arnould et Nicolas Laboutique, tous deux issus du rang des agents de collecte. Christophe Arnould assure plus particulièrement le service du matin en étant présent aux départs des tournées à 04h00 et Nicolas Laboutique assure le service du soir et la conduite du projet de résorption des points noirs de collecte.



Renouvellement des bennes de collecte

Le parc de bennes de collecte est renouvelé en partie par l'acquisition de deux véhicules bi-compartmentés 26 tonnes dont la livraison est prévue au cours du dernier trimestre 2022.



Le réemploi en déchèterie

L'Agglo, via le Cabinet N.M Conseils, a évalué le potentiel de déchets réemployables sur les 3 déchèteries : **350 tonnes** soit **19 000 objets** environ pourraient ainsi être orientés vers le réemploi.



Mise en place de nouveaux horaires et conditions d'accès en déchèterie

Depuis le 1er avril 2021, de nouveaux horaires d'ouverture ont été mis en place dans les trois déchèteries. Celles de Pierry et Voipreux présentent des horaires et jours d'accueil similaires : ouvertes le dimanche matin, elles sont en revanche fermées le lundi toute la journée ainsi que le mardi matin.

Des créneaux spécifiques d'ouverture uniquement en matinée ont été mis en place sur les 3 sites en juillet et août afin de tenir compte pour les usagers et le personnel des épisodes de canicule de plus en plus répétés à ces périodes.

Désormais, les particuliers souhaitant accéder en fourgon à Pierry peuvent le faire en réservant en ligne des créneaux de visite.



Nouveau local DDS - Déchèterie de VOIPREUX

Compte tenu des volumes de Déchets Diffus Spécifiques (DDS) collectés sur le site, l'Agglo s'est dotée en mai d'un nouveau local de stockage, équipé d'une cuve de rétention et résistant au feu durant 3h.



Forum climat : Focus Zéro Déchet !

Cette année, la réduction des déchets était le thème central du Forum Climat. Un programme riche en animations a été proposé aux habitants et aux scolaires.

1530 personnes sensibilisées



Opération une seconde vie pour nos vélos !

En septembre, une collecte de vélos s'est déroulée à la déchèterie de Pierry en partenariat avec la ressourcerie Récup'R. Ces vélos, en l'état ou réparés, ont ensuite été revendus par la ressourcerie.

80 vélos détournés !



La famille presque zéro déchet à Epernay

Comme chaque année a lieu fin novembre la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Une conférence s'est tenue au théâtre d'Epernay, où Jérémie Pichon, le papa de « la famille presque zéro déchet », nous a donné des astuces pour réduire nos déchets au quotidien.

73 personnes sensibilisées



Noël Zéro Déchet

Plus de **100 personnes** se sont rendues au traditionnel marché de Noël de l'occasion à Magenta organisé par l'Agglo et la Ressourcerie Récup'R pour acheter décorations de fêtes et cadeaux, de seconde main, à petits prix.

5 TERRITOIRE, COMPÉTENCES & OBJECTIFS

TERRITOIRE MIXTE RURAL AVEC 61,3% D'HABITAT INDIVIDUEL

47
COMMUNES

47 446
HABITANTS

22 254
FOYERS

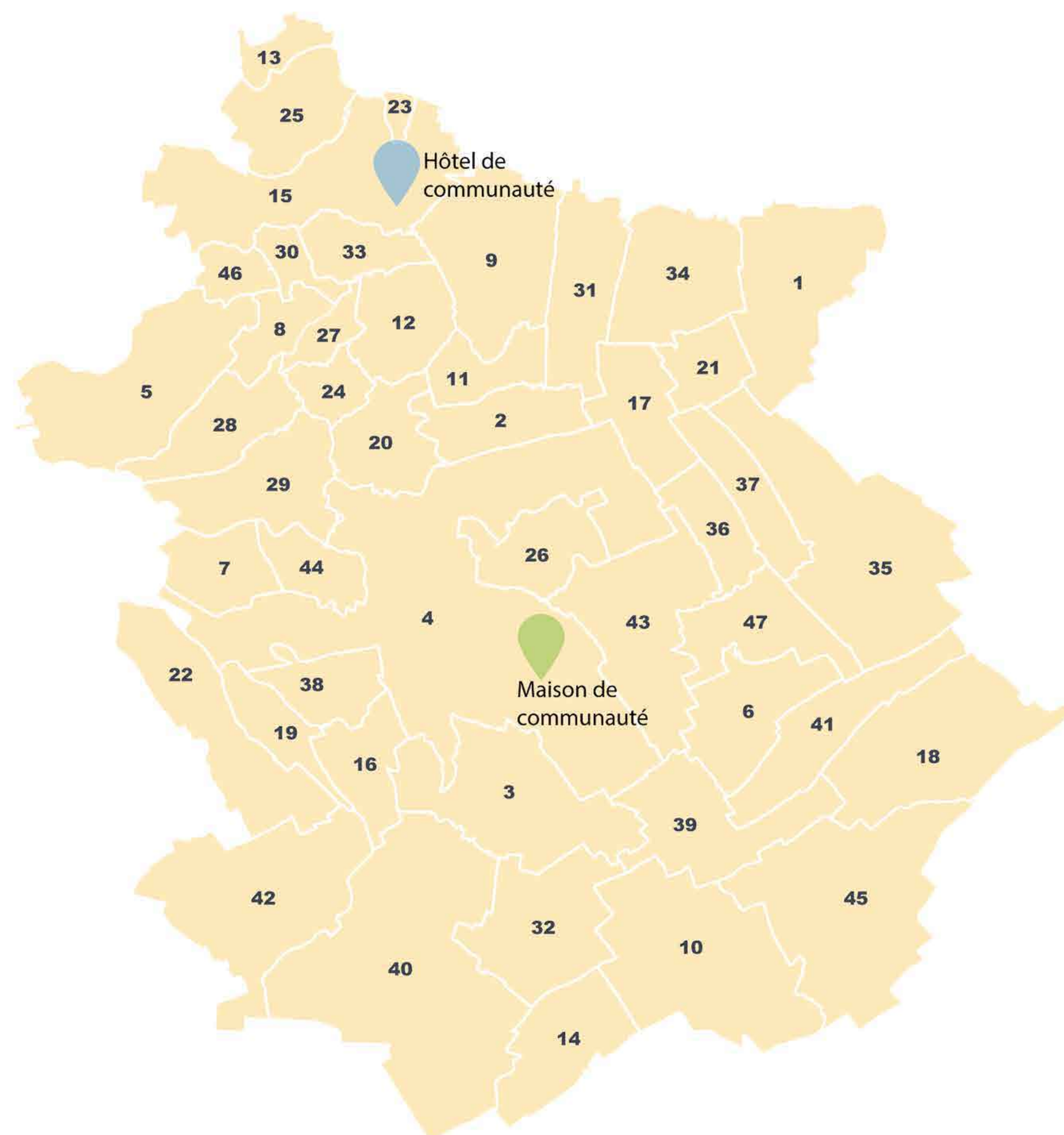
ÉPERNAY REPRÉSENTE 47% DE LA POPULATION DU TERRITOIRE



34.7 % DE MAISONS



64,2% D'APPARTEMENTS



1 Athis 892 hab. - 2 Avize 1752 hab. - 3 Bergères-lès-Vertus 596 hab. - 4 Blancs-Coteaux 3323 hab. - 5 Brigny-Vaudancourt 446 hab. - 6 Chaintrix-Bierges 334 hab. - 7 Châltrait 57 hab. - 8 Chavot-Courcourt 338 hab. - 9 Chouilly 1018 hab. - 10 Clamanges 210 hab. - 11 Cramant 887 hab. - 12 Cuis 378 hab. - 13 Cumières 751 hab. - 14 Écureuil-le-Repos 56 hab. - 15 Épernay 22330 hab. - 16 Étréchy 107 hab. - 17 Flavigny 168 hab. - 18 Germinon 174 hab. - 19 Givry-lès-Loisy 71 hab. - 20 Grauves 619 hab. - 21 Les Istres-et-Bury 96 hab. - 22 Loisy-en-Brie 190 hab. - 23 Magenta 1698 hab. - 24 Mancy 250 hab. - 25 Mardeuil 1490 hab. - 26 Le Mesnil-sur-Oger 1082 hab. - 27 Monthelon 351 hab. - 28 Morangis 401 hab. - 29 Moslins 304 hab. - 30 Moussy 773 hab. - 31 Oiry 832 hab. - 32 Pierre-Morains 87 hab. - 33 Pierry 1190 hab. - 34 Plivot 744 hab. - 35 Pocancy 175 hab. - 36 Rouffy 112 hab. - 37 Saint-Mard-lès-Rouffy 162 hab. - 38 Soulières 142 hab. - 39 Trécon 86 hab. - 40 Val-des-Marais 567 hab. - 41 Vélye 205 hab. - 42 Vert-Toulon 286 hab. - 43 Villeneuve-Renneville-Chevigny 319 hab. - 44 Villers-aux-Bois 326 hab. - 45 Villeseneux 210 hab. - 46 Vinay 569 hab. - 47 Vouzy 292 hab.

RÉDUIRE

Le Programme Local de Prévention et Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2019-2023 est le cadre d'actions menées et à mener pour réduire les déchets. Le gaspillage, le compostage, le réemploi... permettent de préserver les ressources naturelles, de réduire les coûts de gestion des déchets et de limiter les impacts environnementaux du transport et du traitement.

COLLECTER

La collecte des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) se fait soit en régie, soit par des prestataires :

- En porte-à-porte pour les recyclables (emballages – papiers/cartons – verre des professionnels), Biodéchets et Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- En apport volontaire pour le verre et les textiles
- Sur les déchèteries (tout-venant - végétaux - gravats...)

TRAITER & VALORISER

Épernay Agglo Champagne est adhérente du SYVALOM, Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères et Assimilées de la Marne. Les déchets collectés sont acheminés vers les filières de traitement en vue de leur valorisation : énergétique, matière et organique.

- Les installations de traitement du SYVALOM :

Centre de transfert départemental à Pierry réceptionnant emballages/papiers/biodéchets / OMR / tout-venant

Puis à la Veuve :

Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des OMR et du tout-venant de déchèterie

Unité de Valorisation Agronomique (UVA) des biodéchets

Centre de tri des recyclables expédiant vers les filières de valorisation

- Les installations de traitement des prestataires et éco-organismes qui prennent en charge les déchets issus des apports volontaires de verre, textiles et des déchèteries

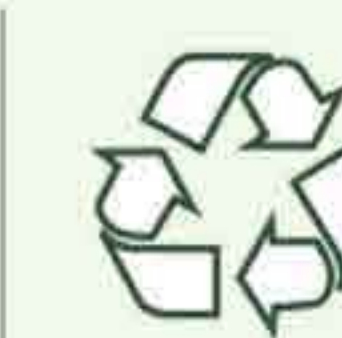
UN CAP POUR 2030



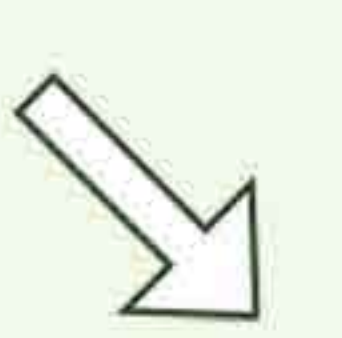
÷ 2 le poids de la poubelle d'Ordures Ménagères (poubelle grise) et être en dessous de 100 kg/habitant d'ici 2030



25 % de déchets évités globalement



Recycler 2/3 des déchets collectés en porte à porte, apport volontaire et déchèterie



Réduire de 25 % les déchets apportés en déchèterie

6 ORGANISATION DU SERVICE

COLLECTE

La collecte des OMR et des déchets recyclables (hors verre et textile) s'effectue en porte-à-porte :



32 TOURNÉES DE COLLECTE CHAQUE SEMAINE

80 % PAR UNE RÉGIE DE COLLECTE
20 % PAR UN PRESTATAIRE DE SERVICE

12 BENNES



118 626 KMS PARCOURUS
DONT 71% BASSIN NORD ET 29% BASSIN SUD

La collecte du **verre** et des **textiles** - en apport **volontaire** - est assurée par des prestataires.

Modalité de collecte des déchets assimilés (assimilables aux ordures ménagères des ménages mais produits par les professionnels) :

- Volume hebdomadaire maximum pouvant être pris en charge par l'agglomération fixé à **8 000 litres** tous flux confondus,
- **Pas de service** pour les entreprises situées dans les zones industrielles, d'activités... (exonérées de TEOM sur demande),
- Financement via la **Redevance Spéciale ou la TEOM**.

DÉCHÈTERIE



3 DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES
à Magenta, Pierry et Voivreux

- Accueil en régie
- Transport et traitement gérés par des prestataires

RESSOURCES HUMAINES

43 AGENTS ASSURENT LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- | | |
|--------------------------------|---|
| ■ Direction : 1 | ■ animateurs Prévention/tri : 2 |
| ■ Chargés de pôles : 5 | ■ Encadrants de proximité régie de collecte : 2 |
| ■ Pré-collecte : 2 | ■ Collecte : 19 |
| ■ Accueil usagers : 1 | ■ Manquent deux chauffeurs, l'effectif devrait être de 21 |
| ■ Assistant d'exploitation : 1 | ■ Déchèteries : 7 dont 1 création de poste |
| | ■ Polyvalents collecte/déchèterie : 3 |

ZOOM SUR DEUX ORGANISATIONS

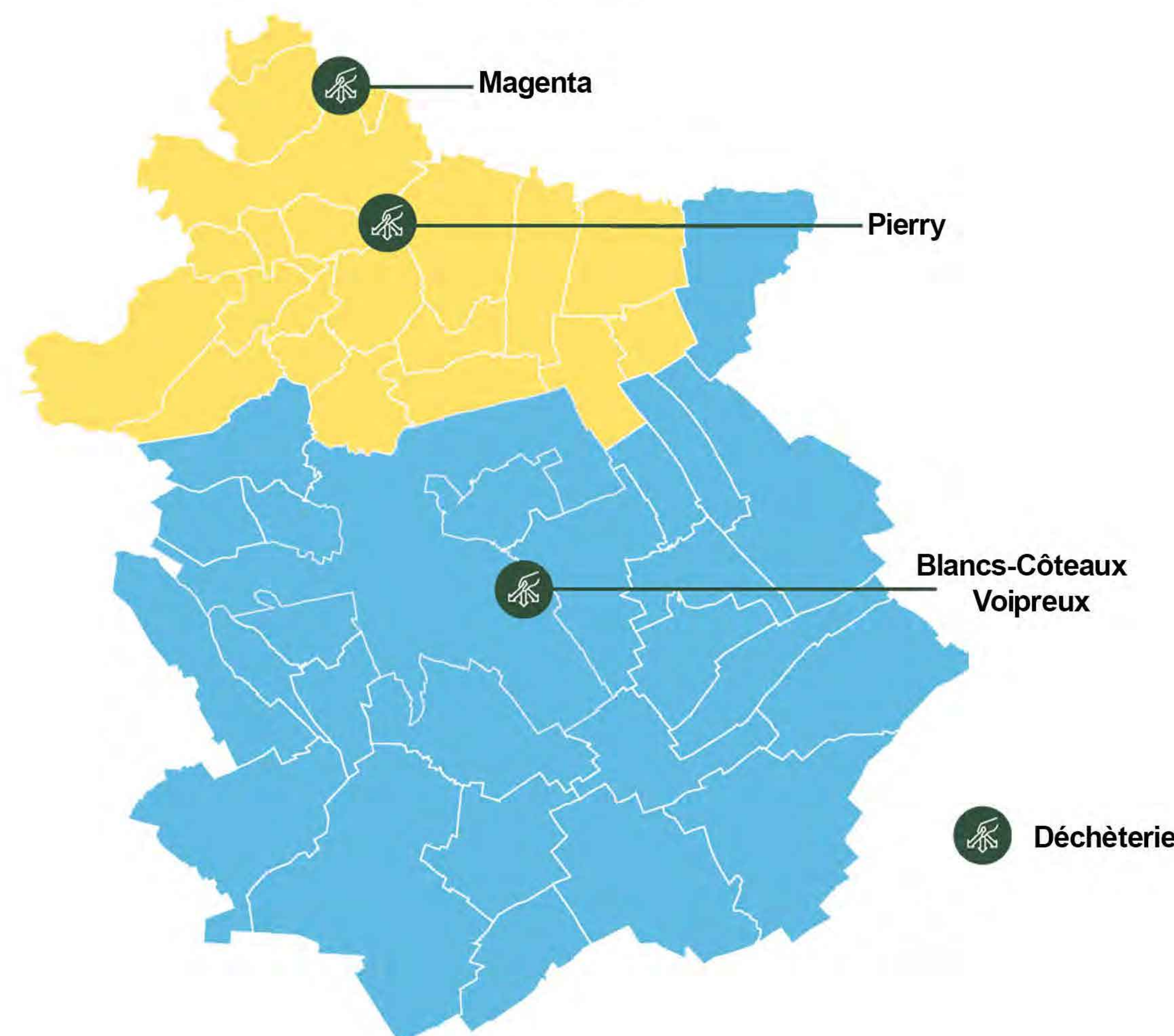
Héritage des deux territoires, Nord et Sud, fusionnés en 2017

AU NORD

La collecte est assurée en porte à porte et en régie pour :

- Les **OMR** en bacs
- Les **recyclables** (hors verre) en **deux flux séparés** (emballages et papiers)
- Les **biodéchets** de cuisine (à Épernay, seules 80% des maisons sont desservies)
- Le **verre** et les **cartons** des professionnels

Les déchèteries sont réservées aux particuliers.



AU SUD

La collecte est assurée en porte à porte par un prestataire pour :

- Les **OMR non conteneurisées**
- Les **recyclables** (hors verre) en **un seul flux mélange** (emballages avec papiers)

La déchèterie est accessible aux professionnels.

7 ÉQUIPEMENTS DE PRÉCOLLECTE



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES*

Déchets ultimes, non recyclables

15 000
BACS



RECYCLABLES

Les bouteilles et flacons plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, les papiers / journaux / magazines, cartonnets d'emballage sont collectés en bac (collectifs et activités) ou en sac (habitations individuelles) séparément ou en mélange.

5 000
BACS

34 500
ROULEAUX DE SACS DISTRIBUÉS



BIODÉCHETS*

Déchets fermentescibles issus de la maison (cuisine)

6 800
BACS

22 600
ROULEAUX DE SACS
POUR BIODÉCHETS
ALIMENTAIRES ET DE
CUISINE DISTRIBUÉS



CARTONS*

Les cartons issus des activités professionnelles sont collectés soit en vrac, propres, vides et pliés, soit dans des bacs.

420

PRODUCTEURS
PROFESSIONNELS

111
BACS



VERRE

Les bouteilles et flacons en verre sont collectés **en apport volontaire** via

174

BORNES (dont 5 enterrées)

en porte-à-porte*, uniquement pour les professionnels «métiers de bouche» via

120
BACS

1

CAMPAGNE DE NETTOYAGE
DES BORNES
confiée à un prestataire



TEXTILE

Les textiles, le linge de maison, les chaussures (TLC) même usés ou déchirés sont collectés via

72

BORNES (+18% par rapport à 2020)

LA MAINTENANCE DES BACS*

2 AGENTS À TEMPS PLEIN

2 VÉHICULES

17 000 KMS PARCOURUS

1 416 INTERVENTIONS
de livraison, réparation, changement de capacité...

70 LIVRAISONS
de bacs de prêt
(400 bacs tous flux confondus)



LOGISTIQUE DES SACS DE TRI

Pour les 21 communes du bassin nord :

18 JOURS de permanences organisées, soit

95 HEURES de distribution

+ 2 629 VISITES durant l'année à l'Hôtel de Communauté

Pour les 26 communes du bassin sud :

Les sacs sont disponibles en mairie, toute l'année

LES COMPOSTEURS

877 COMPOSTEURS

57 LOMBRICOMPOSTEURS

12 SITES PUBLICS équipés

livrés
aux
usagers

* sur le bassin nord

8 PARCOURS DES DÉCHETS



OMR

Collectées en porte à porte

- 1 fois par semaine pour l'habitat non collectif
- 2 fois par semaine pour l'habitat collectif



Transférées au centre de Pierry



Incinérées à l'Unité de Valorisation Énergétique de la Veuve



- Production d'électricité
- Production de mâchefers utilisés en sous-couche routière
- Filière sidérurgique (ferreux et non ferreux)



RECYCLABLES (EMBALLAGES & PAPIERS)

Collectés en porte à porte
1 fois par semaine



Transférés aux centres de Pierry et Oiry



Envoyés au centre de tri des collectes sélectives de la Veuve



Les différents matériaux sont vendus aux usines de recyclage en tant que matières premières pour transformation



BIODÉCHETS*

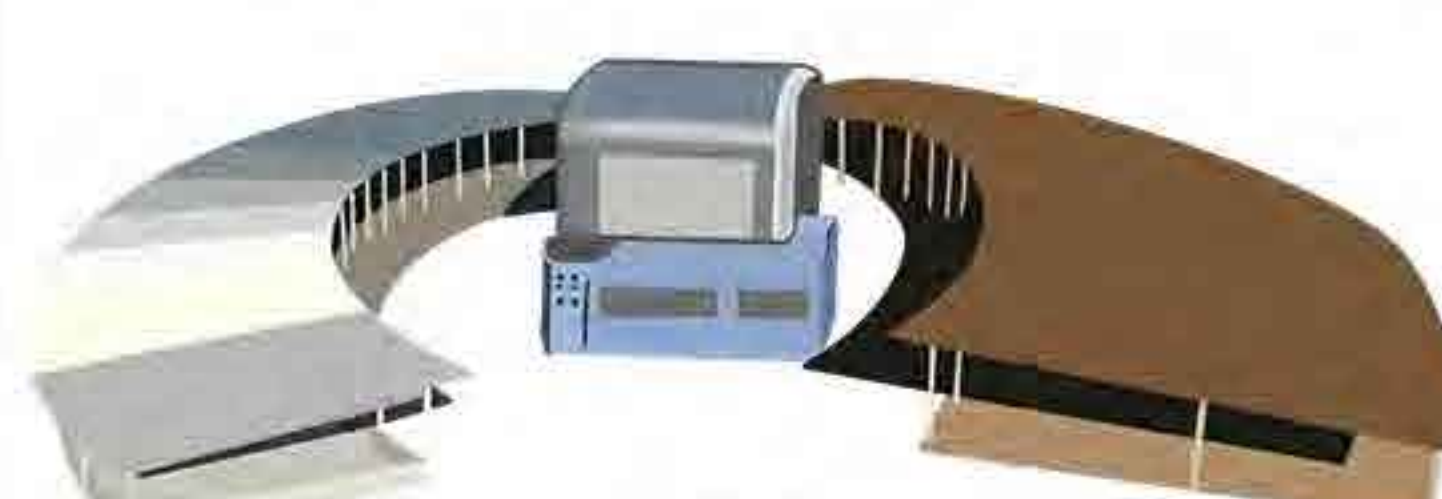
Collectés en porte à porte
1 fois par semaine



Transférés au centre de Pierry



Envoyés à l'Unité de Valorisation Agronomique de la Veuve



Production de compost vendu à l'agriculture

* bassin nord



VERRE

Collecté en apport volontaire

par un prestataire ou par la collectivité en porte à porte
1 fois par semaine pour certains professionnels



Transféré au centre de Oiry pour la collecte en porte à porte



Envoyé à l'usine verrière de Reims pour recyclage



Production de nouvelles bouteilles



TEXTILE

Collecté en apport volontaire
par un prestataire



Destiné au centre de tri de Soissons



- Produits revendus (boutiques ou export)
- Transformation en isolant, chiffons d'essuyage



DÉCHÈTERIES

Les déchets occasionnels tels que les encombrants, gravats, végétaux, ferraille, déchets dangereux... sont déposés distinctement selon leur nature dans des bennes ou caisses



Transportés vers les différents centres de traitement



Incineration et valorisation énergétique



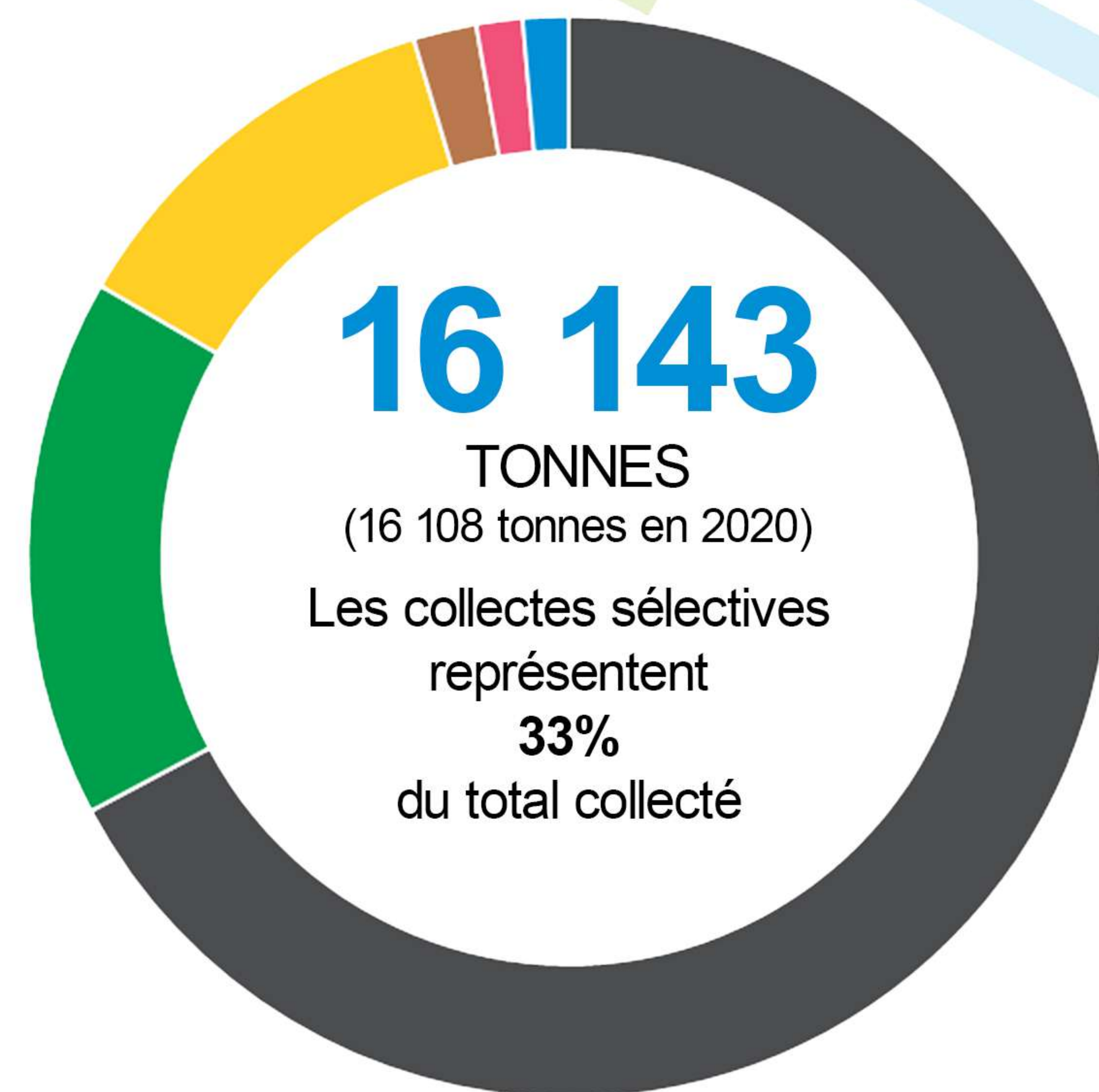
Compostage



Recyclage

9 RÉSULTATS DE COLLECTE

TONNAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES (OMA) collectées en porte à porte et en apport volontaire



ÉVOLUTION DES TONNAGES ENTRE 2020 et 2021

Globalement, les OMA sont en très légère augmentation de 0,2 % liée aux hausses des tonnages des collectes sélectives : +100 tonnes de verre, +31 tonnes de cartons, +14 tonnes de recyclables.

Le tonnage d'OMR est stable, en très légère baisse (-0,1%), au profit d'une hausse de 0,7% des tonnages de recyclables.

La baisse la plus notable porte sur les biodéchets (-26%) liée à l'arrêt de collecte des végétaux en mars 2020.

La hausse la plus notable porte sur les cartons (+16%) liée à la moindre production, lors de la crise COVID de 2020, des activités professionnelles, manifestations etc... (ce qui explique également la hausse notable du tonnage de verre de +4%).

	2021 en tonnes	Soit par habitant :	2020 en tonnes	Évolution 2021/2020	Référentiel France de même typologie	
OMR	10 822	228 kg/hab	10 837	- 0,1 %	213 kg/hab	210 kg/hab
VERRE	2 596	55 kg/hab	2 496	+ 4 %	38 kg/hab	35 kg/hab
RECYCLABLES	1 932	41 kg/hab	1 919	+ 0,7 %	54 kg/hab	57 kg/hab
BIODÉCHETS	304	6 kg/hab	409	- 26 %	15 kg/hab	6 kg/hab
TEXTILE	220	-	213	+ 3 %	-	-
CARTONS	222	-	191	+ 16 %	-	-

10 DÉCHÈTERIES

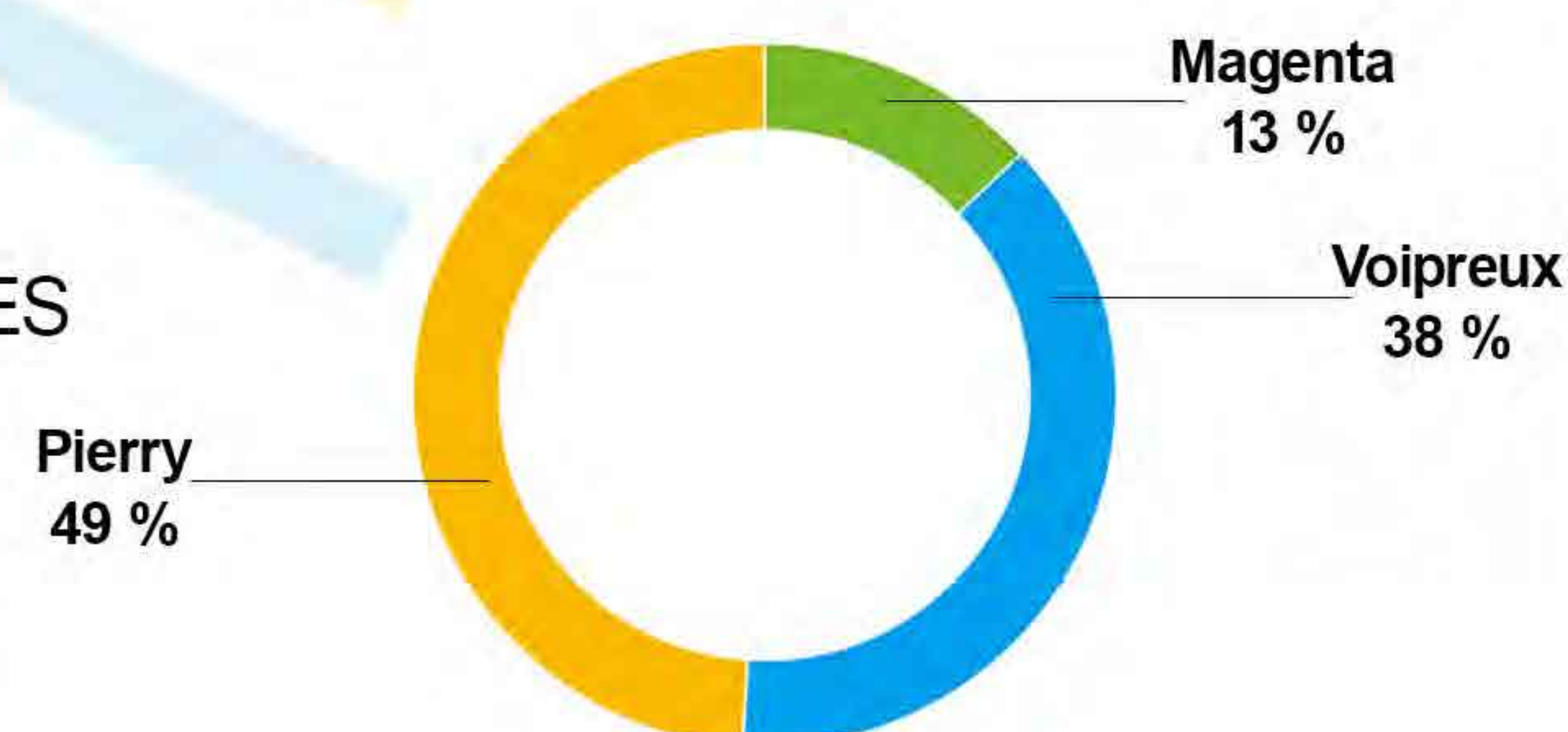
MAGENTA ■ PIERRY ■ VOIPREUX

7 714 tonnes

COLLECTÉES SUR LES 3 DÉCHÈTERIES

- 6 % par rapport à 2019

soit **- 500 tonnes**



Tout venant	500 t	- 23 %
Bois	400 t	- 34 %
Gravats	82 t	- 6 %
Déchets Verts	500 t	+ 42 %

148 kg/hab./an POUR ÉPERNAY AGGLO

211 kg/hab./an - Région Grand Est

225 kg/hab./an - France

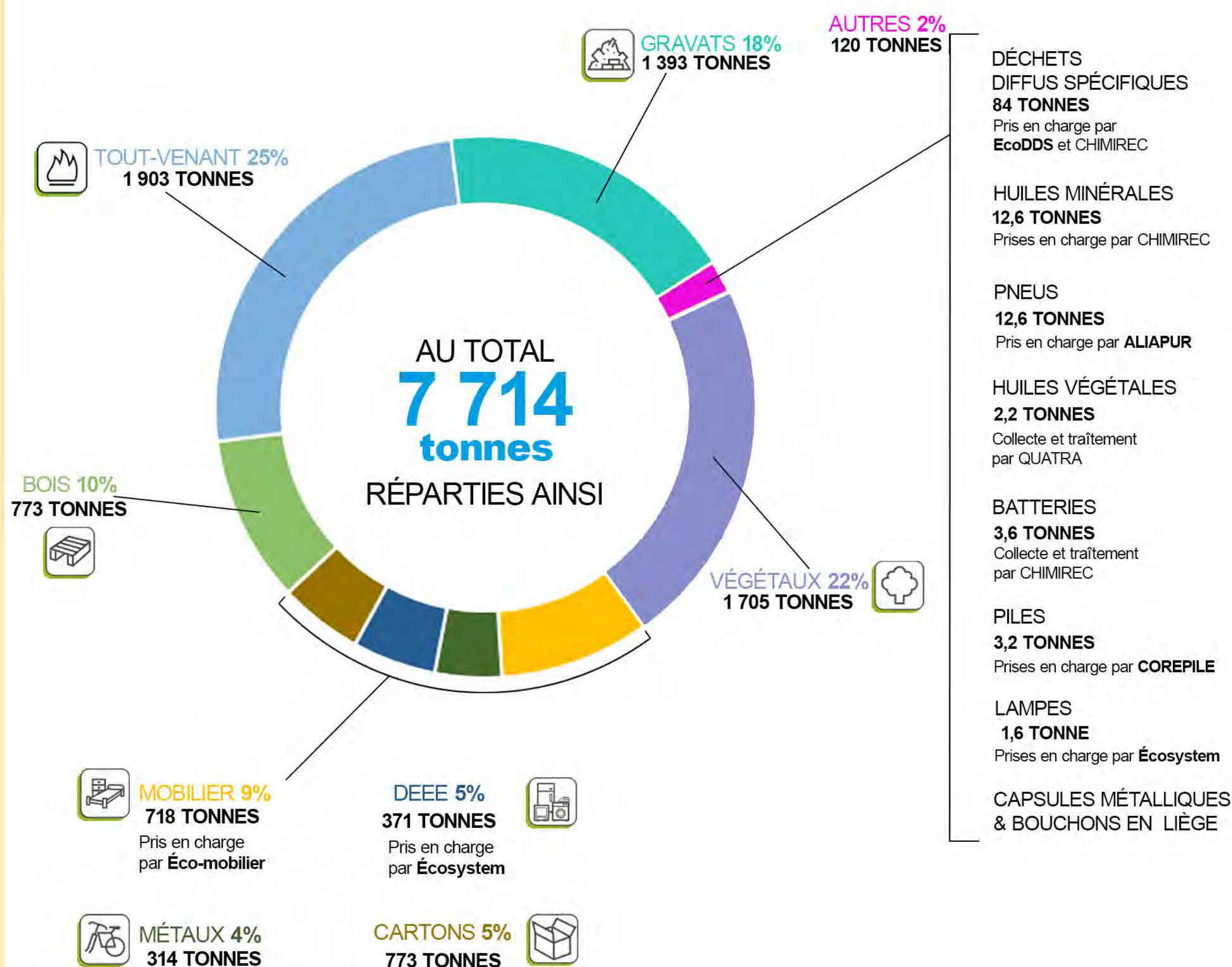
309 kg/hab./an - France à typologie mixte dominante rurale

107 461 visites SUR LES 3 DÉCHÈTERIES soit :

+ 6 % par rapport à 2019*

99 % des habitants du territoire sont à moins de 15 minutes d'une déchèterie

*année 2020, non significative en termes de référence(fermeture liée au COVID).



CapZÉRO
DÉCHET 2030
AGISSONS TOUS ENSEMBLE



Développement du Réemploi

Nouvelles filières REP* :

Jouets

Articles de jardin

Bricolage

*filières à Responsabilité Elargie du Producteur

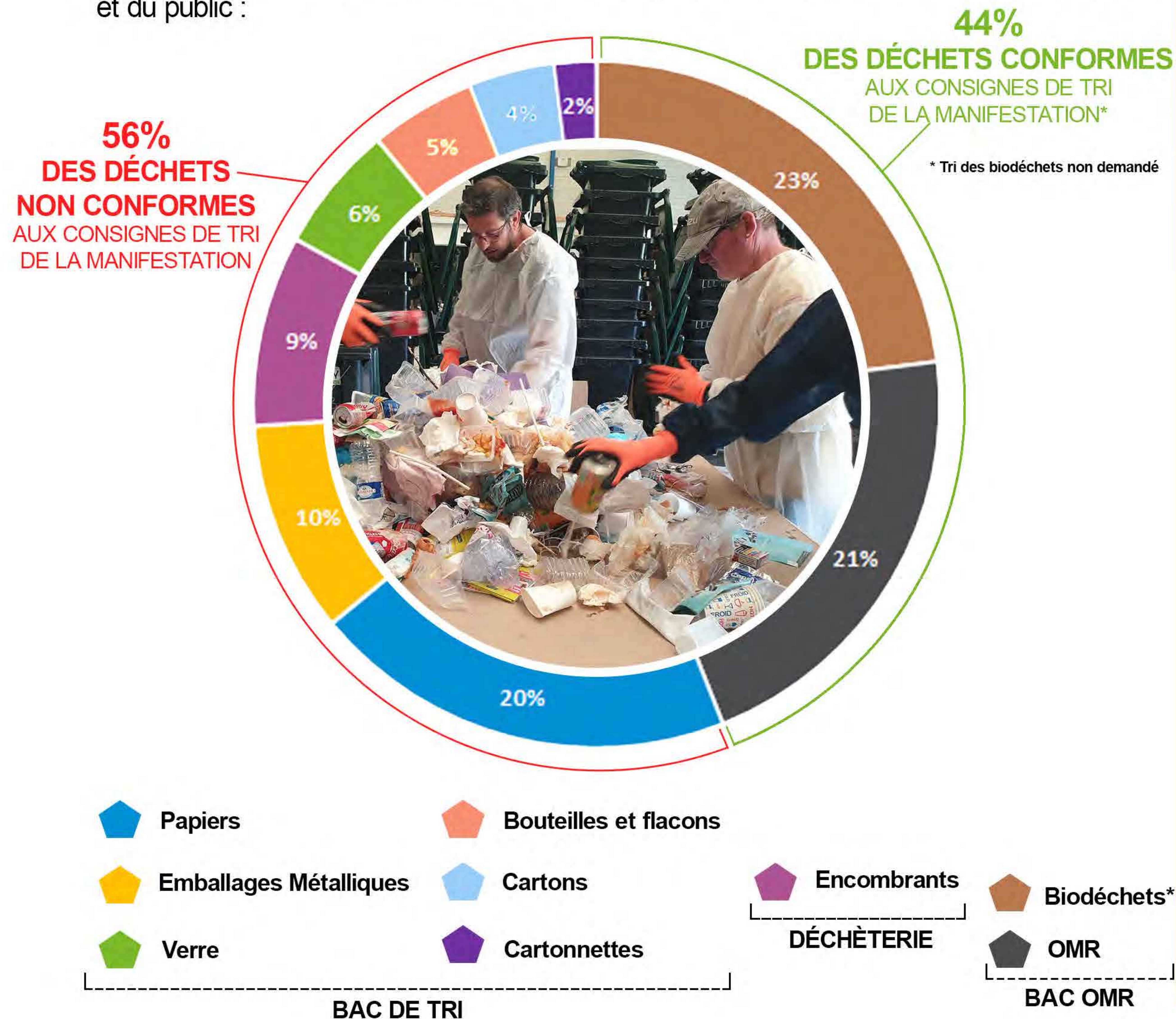
11 CARACTÉRISATIONS

En 2021, 2 campagnes d'étude de la composition de bacs d'ordures ménagères ont été réalisées, sur des collectes réalisées hors foyer. Objectif : déterminer les pistes d'optimisation en matière de tri et de prévention des déchets afin d'accompagner au mieux les organisateurs des manifestations. Les résultats de ces deux campagnes sont présentés ci-dessous :

COMPOSITION DES POUBELLES D'ORDURES MÉNAGÈRES DE LA FÊTE DES SPORTS - ÉPERNAY

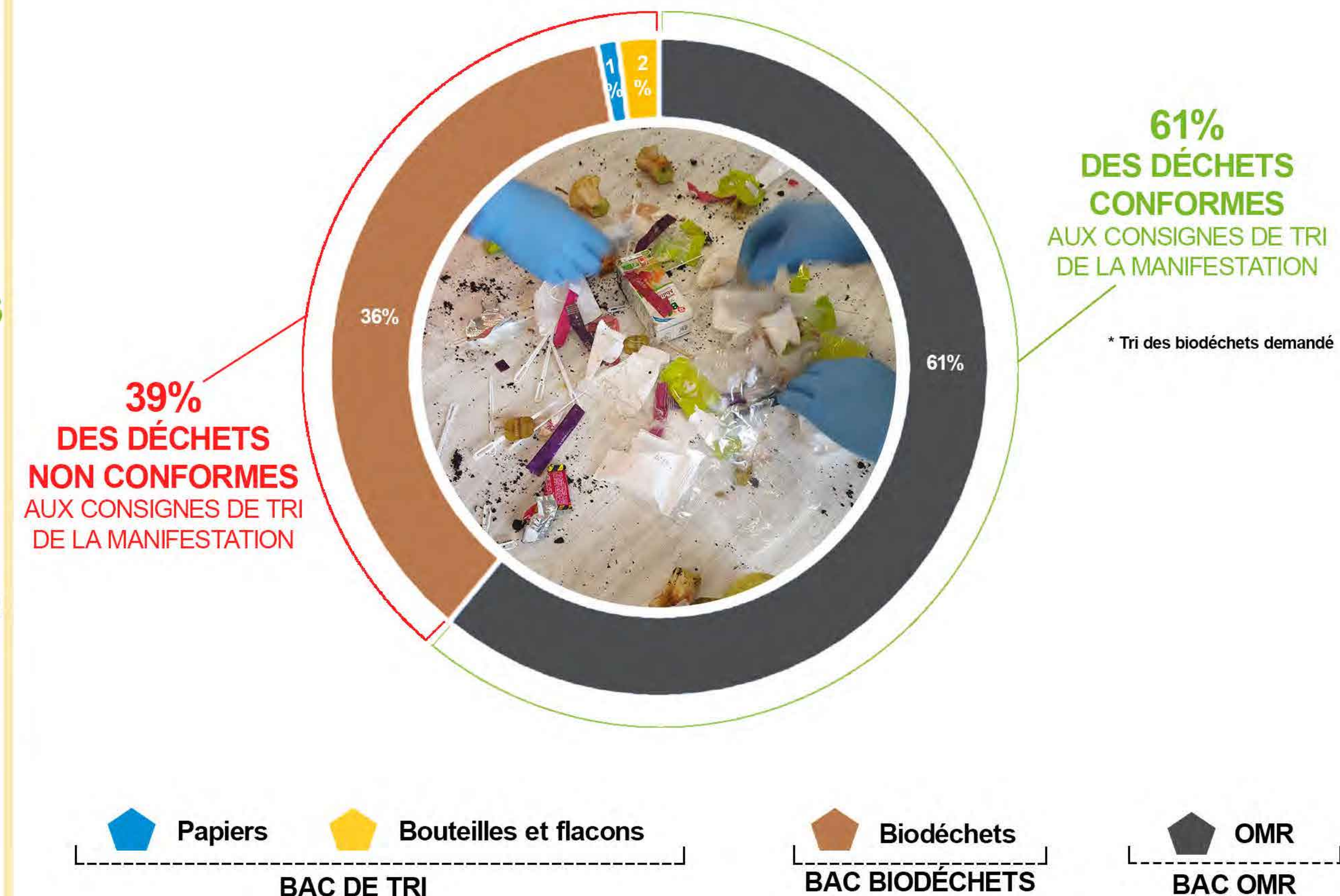
4 ET 5 SEPTEMBRE 2021

Il s'agit de la composition des bacs d'ordures ménagères sachant que des bacs de tri (pour les papiers, les emballages et les cartons) étaient à disposition des organisateurs et du public :



COMPOSITION DES POUBELLES D'ORDURES MÉNAGÈRES DES VIRADES DE L'ESPOIR - VÉLYE

24 SEPTEMBRE 2021



COMPOSITION DES CORBEILLES DE PROPRETÉ DE LA VILLE D'ÉPERNAY

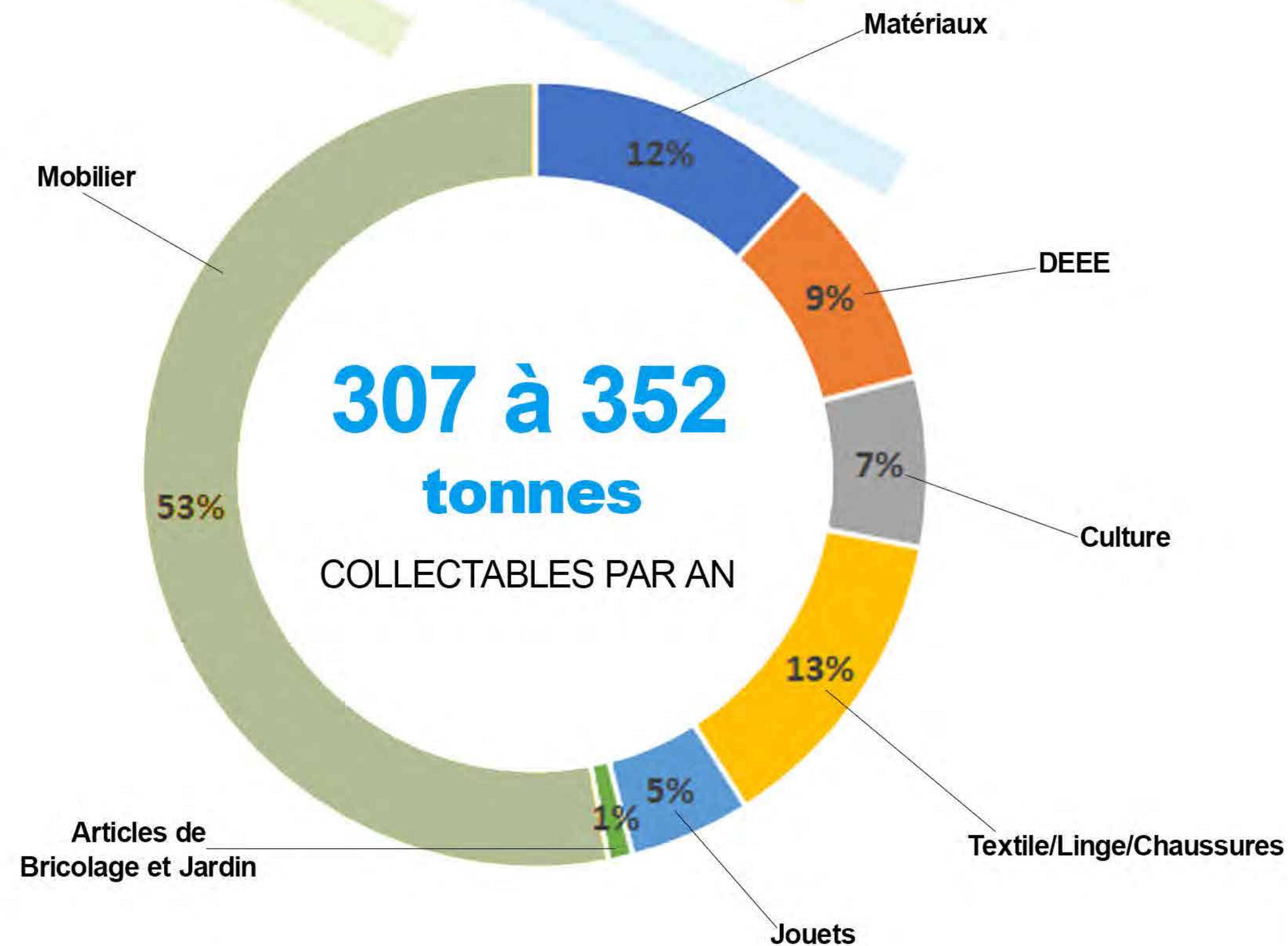
OCTOBRE 2021



Pour la 1ère fois, les corbeilles de propreté du centre-ville et de quartiers résidentiels d'Épernay ont été analysées, mettant en évidence leur usage normal ou détourné ; selon les lieux, entre 31% et 44% du contenu, en poids, n'est pas conforme à l'usage de l'équipement : ordures ménagères et déchets recyclables destinés aux collectes sélectives, textiles, déchets encombrants / électriques / dangereux destinés aux déchèteries...

12 CARACTÉRISATIONS

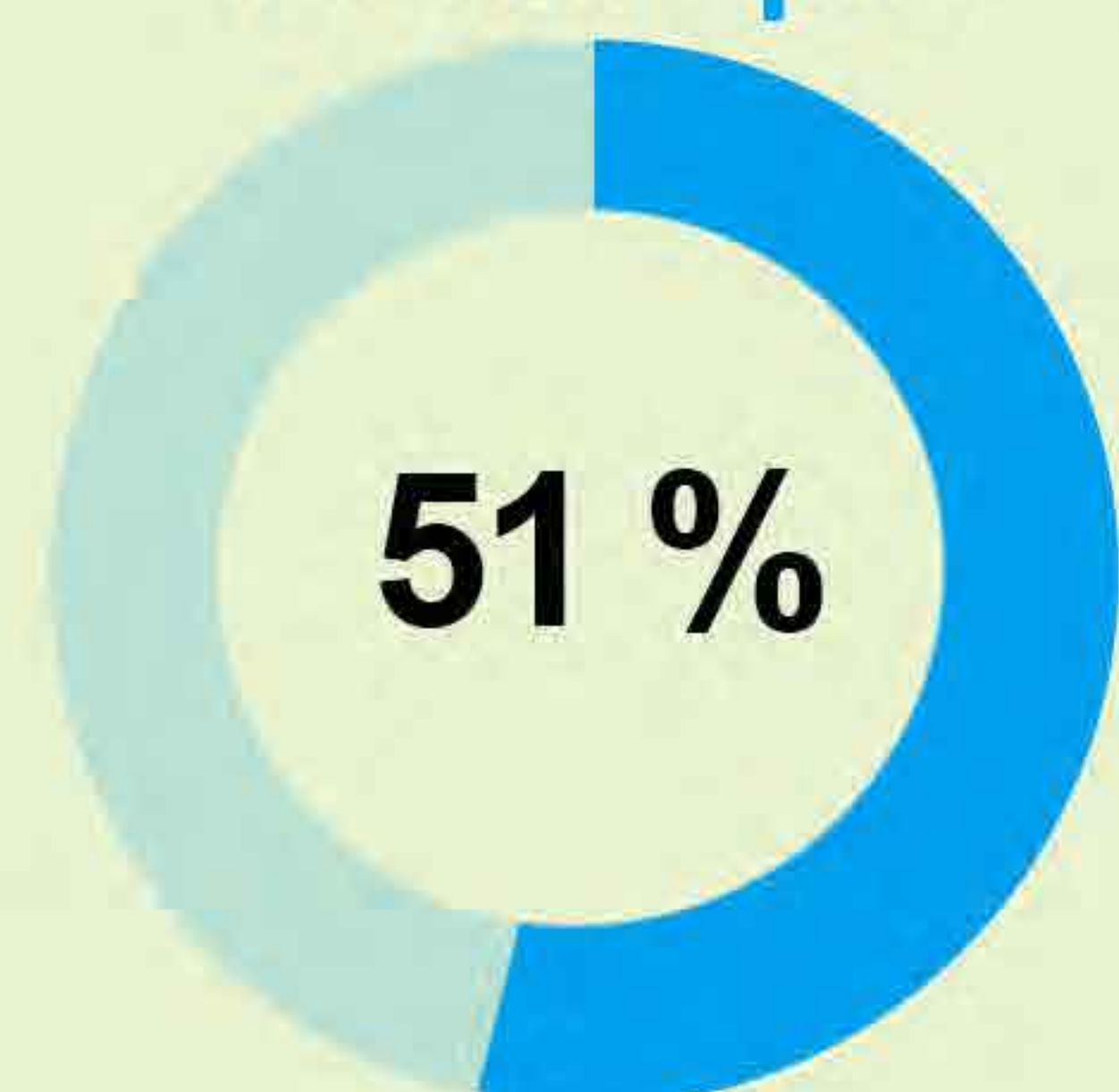
En décembre, le gisement des objets réemployables a été estimé dans les 3 déchèteries de l'Agglo, tous flux confondus, via le cabinet d'Etude N.M Conseils.



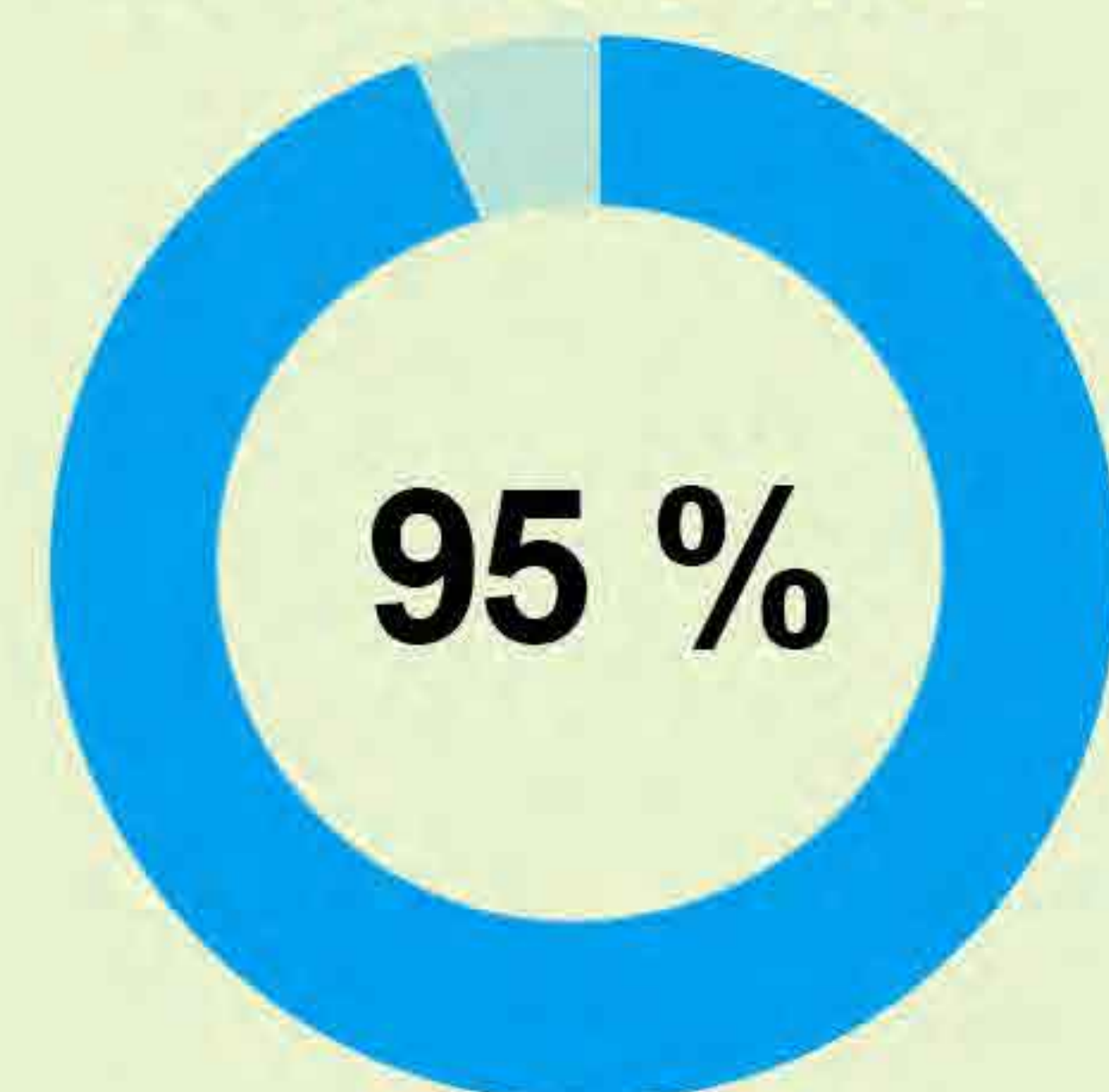
Cela représente **19 000** objets par an soit **1 tonne** par jour d'ouverture sur les 3 sites.

50 % des objets collectés sont des meubles **réutilisables**

Taux
de réemploi



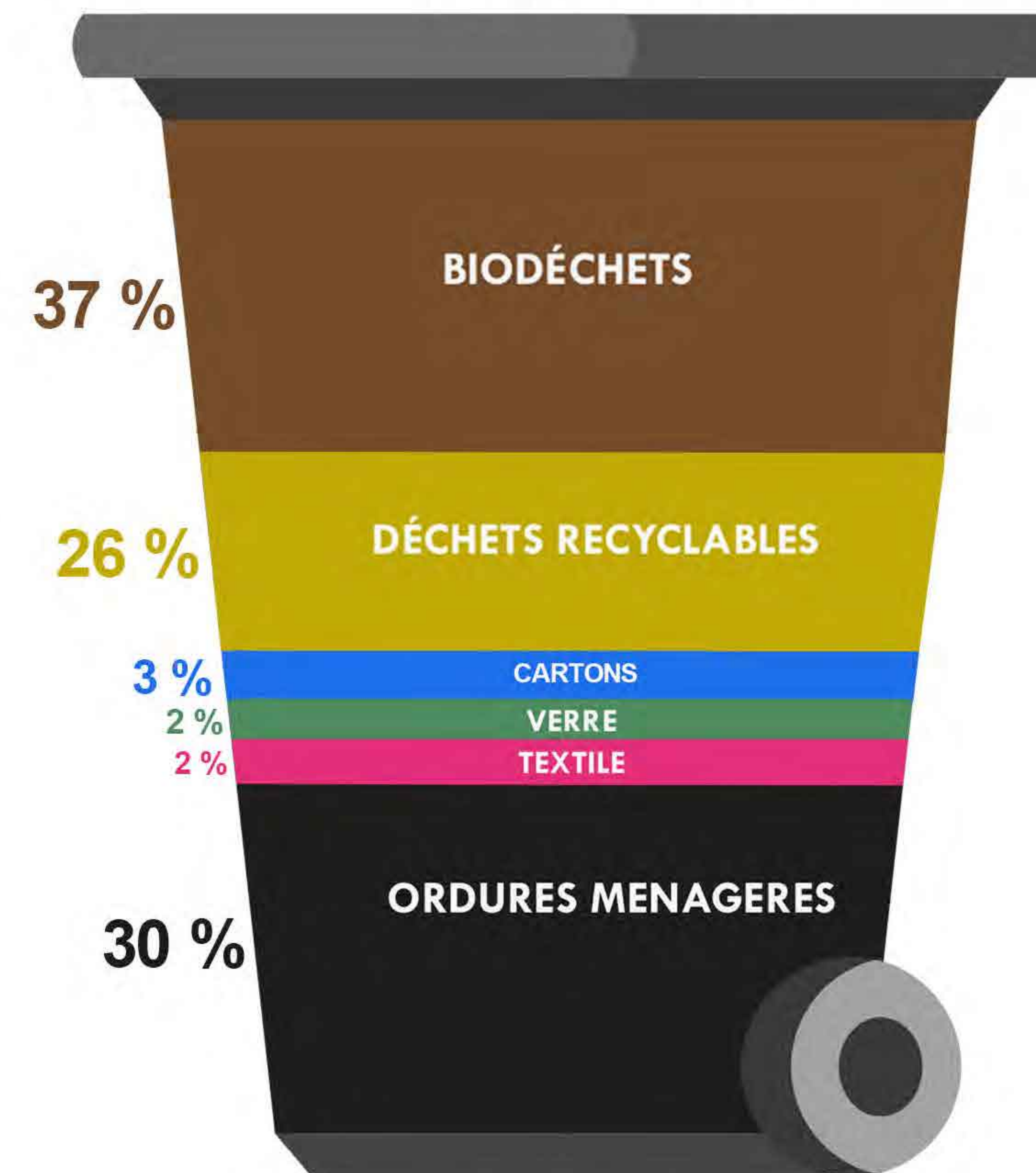
Taux
de valorisation



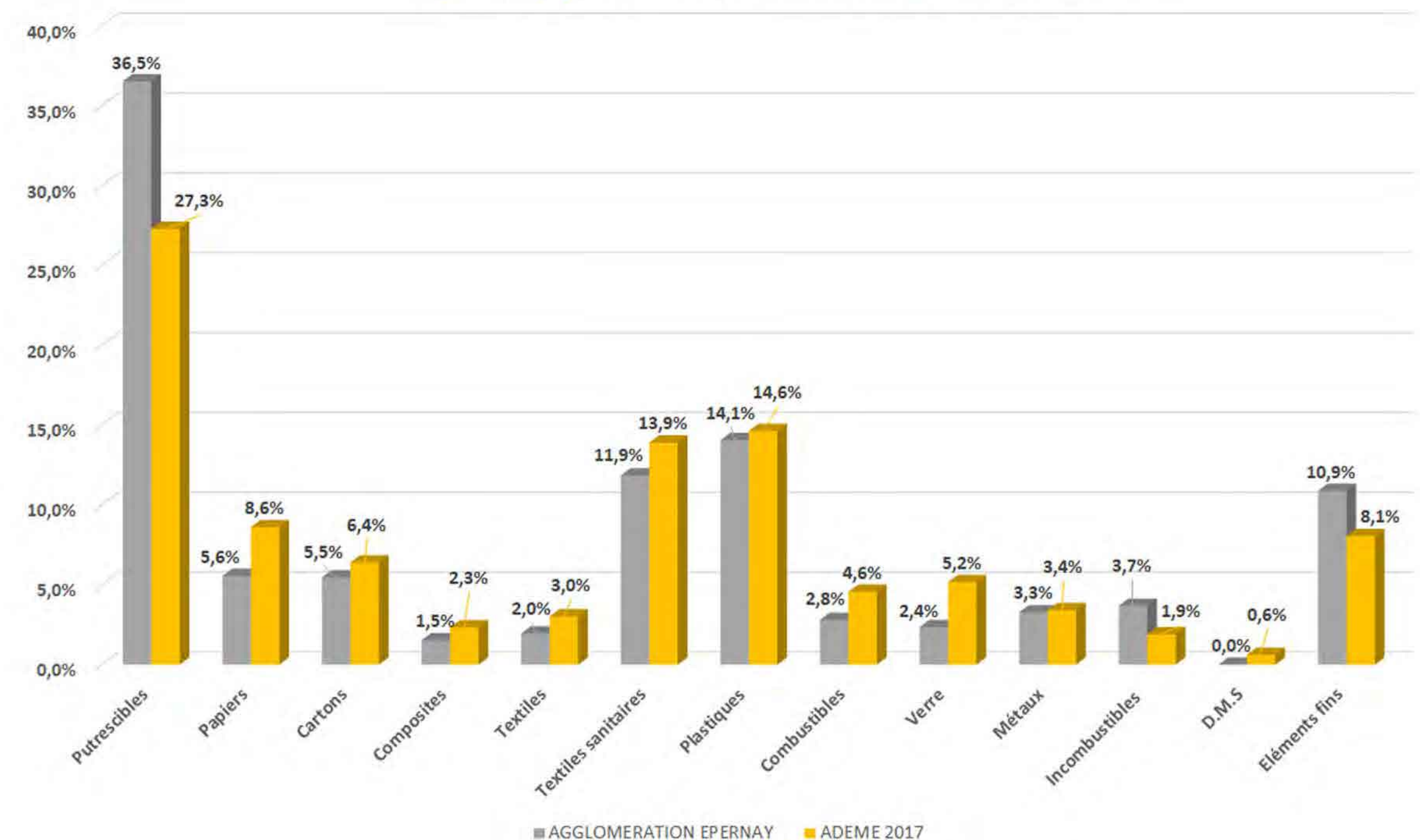
Pendant cette étude, qui a duré 3 jours sur le terrain, **32%** des usagers qui se sont déplacés en déchèterie venaient jeter des **objets réutilisables**.

COMPOSITION DE LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES DE RESTAURANTS DU TERRITOIRE

15 DÉCEMBRE 2021



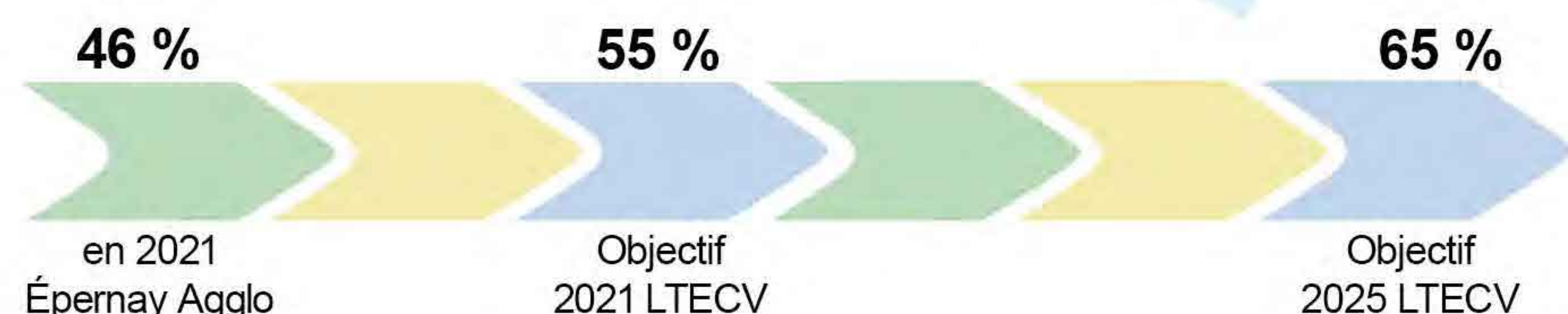
Comparaison des résultats moyens sur l'Agglo par rapport aux résultats ADEME 2017



13 VALORISATION

Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)

OBJECTIF DE TAUX DE VALORISATION MATIÈRE ET ÉNERGIE



Au plan national : obligation tri à la source des biodéchets au plus tard le 31/12/2023
Territoire Agglo : Extension des Consignes de Tri au 01/01/2023

Pôle multifilière du Syvalom implanté à La Veuve (51) et constitué de :



CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES

exploité par COVED
appartenant au groupe
PAPREC

UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE) ET AGRONOMIQUE (UVA)

exploitées par Auréade
(filiale dédiée de Véolia)
dans le cadre d'une
délégation de service public

+ 6 CENTRES DE TRANSFERT

dont ceux de Pierry
et Oiry auxquels
accède Epernay
Agglo Champagne

CAPACITÉ DU PÔLE MULTIFILIÈRE

UVE
110 000
TONNES DE DÉCHETS
NON RECYCLABLES
INCINÉRÉS

UVA
28 000
TONNES DE
BIODÉCHETS
COMPOSTÉS

Centre de Tri
30 000
TONNES DE DÉCHETS
RECYCLABLES TRIÉS

APPORTS 2021 SUR LES UNITÉS

UVE
110 470
TONNES
(OMR + encombrants déchèteries + refus de tri)

- 58 150 MWh produits en électricité
- 22 853 tonnes de mâchefers valorisés en sous-couche routière
- 2640 tonnes de métaux recyclés
- 5370 tonnes de cendres de résidus d'épuration de fumées enfouies en centre de stockage

9,8 % en provenance
d'Epernay Agglo Champagne

UVA
5 579
TONNES
1 645 tonnes de compost vendues
1 720 tonnes de compost estimées produites

55% en provenance
d'Epernay Agglo Champagne

CENTRE DE TRI
23 622
TONNES
réceptionnées sur l'unité
8,2 % en provenance
d'Epernay Agglo Champagne



Rapport annuel 2021
consultable sur
www.syvalom.fr

14 PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Promotion du compostage, du compostage partagé, et du jardinage au naturel

3 visio-conférences en avril sur le **COMPOSTAGE**

et

1 sur le **JARDINAGE AU NATUREL**



5 **ATELIERS** sur le jardinage au naturel en octobre et novembre dans les communes de Bergères-lès-Vertus, Mancy, Oiry, Mardeuil et Magenta.

1 **CONCOURS** sur le jardinage au naturel au fil des saisons



2 **ATELIERS** sur le compostage partagé, 35 Avenue de Champagne et Ferme de l'Hôpital à Epernay



130 PERSONNES SENSIBILISÉES

Le réemploi et la réduction des déchets

Opération, une seconde vie pour nos vélos !

Un atelier de réparation des vélos a été organisé place Hugues-Plomb à Épernay en partenariat avec Vél'oxygène et les Colibris. 7 personnes ont fait réparer leur vélo ; toutes ont pu profiter des conseils de Vél'oxygène pour l'entretien de leurs deux roues.

30 PERSONNES SENSIBILISÉES

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

Tous les ans, fin novembre, a lieu la SERD. En plus de la **conférence de la Famille presque zéro déchet** et du **marché de Noël de l'occasion**, les habitants ont pu apprendre à réparer les appareils électriques avec Repair Café, fabriquer des décorations de Noël avec de la récup' avec la Ferme de l'Hôpital, ou encore bénéficier des conseils en jardinage au naturel avec l'intervenant Sébastien Manteau.

210 PERSONNES SENSIBILISÉES

Forum Climat focus Zéro Déchet

Durant deux semaines, le grand public et les scolaires ont pu assister à :

Une exposition photo pédagogique sur le recyclage

Des animations pour les scolaires : du CE2 au lycée

Un webinaire «Peut-on changer nos pratiques ? » animé par un chercheur en sciences comportementales

Un ciné-débat autour du film «Aux déchets citoyens» d'Anne MOURGUES

3 représentations de la «brigade AntiGaspi» par la compagnie Paname Pilotis

Une table ronde avec des acteurs du territoire engagés sur les défis environnementaux

Le «café des experts» : échanges lycées/professionnels sur leur formation, leur entreprise

Des visites : Syvalom, Récup'R, Emmaüs, Le Relais, Smurfit Kappa, jardin partagé

Un après-midi aux familles : stands des associations et intervention du navigateur Yvan BRUGNON

43 ACTEURS

1 530 PERSONNES SENSIBILISÉES

15 PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

DES ANIMATIONS THÉMATIQUES, PRINCIPALEMENT POUR LES SCOLAIRES :

TRI - GASPILLAGE ALIMENTAIRE - COMPOSTAGE - AGRICULTURE DURABLE - POLLUTION AQUATIQUE

1 034

PERSONNES SENSIBILISÉES
tous publics confondus

3X PLUS qu'en 2020



PRÉSENCE DES ANIMATEURS LORS D'ÉVÉNEMENTS

DISTRIBUTION DES SACS DE TRI

Lors de la distribution de sacs de tri, les animateurs ont tenu un stand durant certaines permanences, afin de sensibiliser le grand public et répondre aux questions des usagers.

FORUM CLIMAT



Durant la semaine du 4 au 8 octobre, les animateurs ont été sollicités dans le cadre du Forum Climat pour intervenir dans les écoles.

Ils étaient aussi présents sur le site du forum climat afin de proposer une animation sur la pollution aquatique. Dans la continuité de l'exposition, les élèves de différentes catégories d'âge (de la primaire au collège) les ont rejoints afin de suivre une intervention d'une heure.

RELATIONS USAGERS



4 088
appels

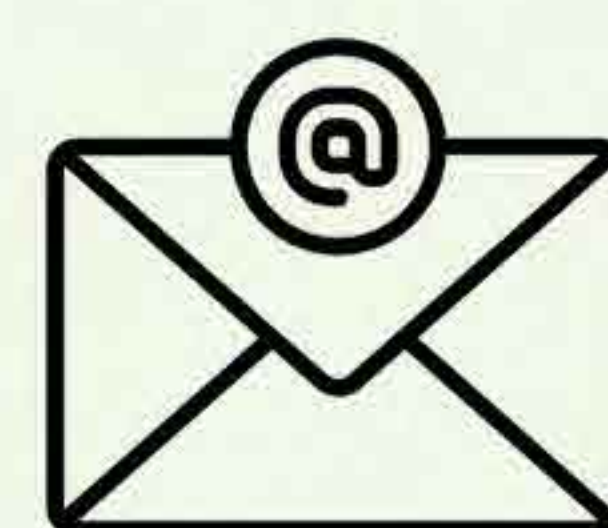
au 03 26 56 47 15

- 44% par rapport
à l'année 2020



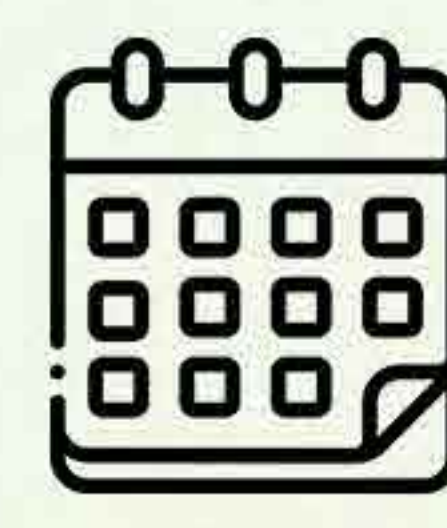
2 629
visites

dans
le service



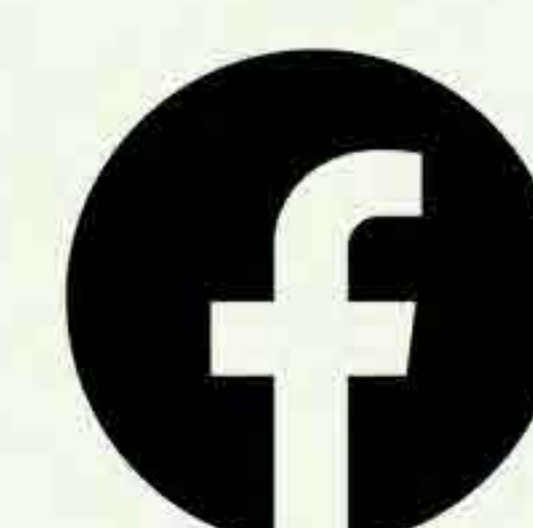
987
emails

via
infodechets@epernay-agglo.fr
ou via les formulaires du site internet
d'Epernay Agglo Champagne



331
réservations

en déchèterie



57
posts

Facebook

50
messages

privés reçus



8
pages

dans le
magazine de l'Agglo

4
numéros

de la lettre
d'infos
Cap Zéro Déchet

DÉBUT DE L'ENQUÊTE SUR LE BASSIN SUD

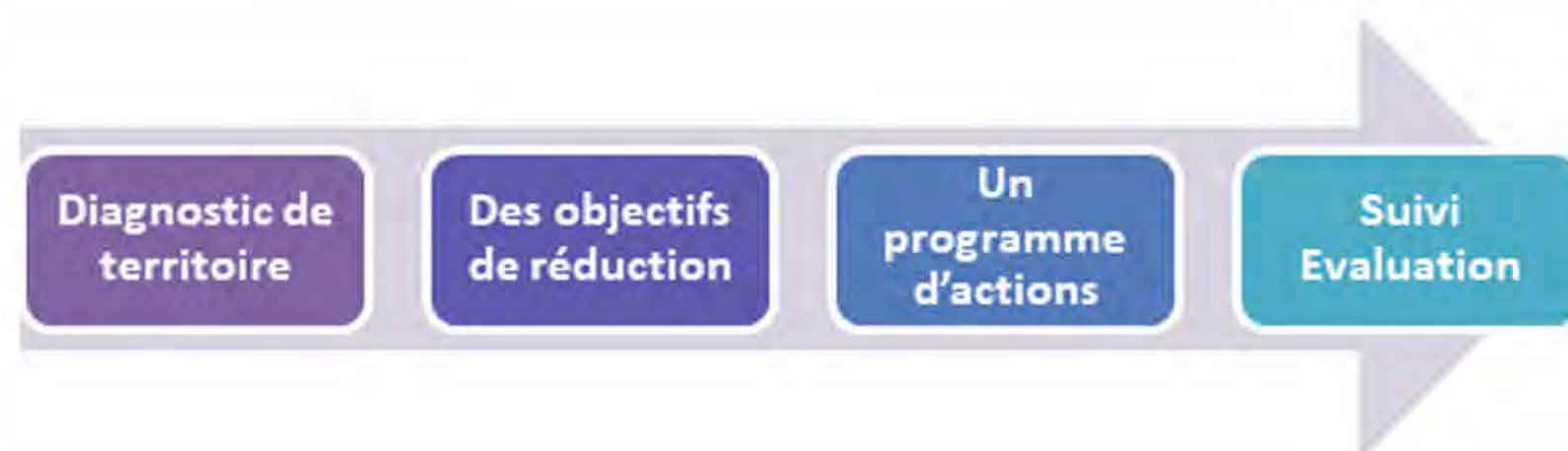
Le lundi 18 octobre marque le départ pour l'enquête dans le bassin sud de l'Agglo. Prévenus, les habitants des communes visitées ont pu répondre au questionnaire nécessaire à la dotation de leurs nouveaux bacs et sur leurs habitudes de tri. L'enquête se poursuivra au début de l'année 2022.

16 PLPDMA

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

« **Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas** » : tel est l'enjeu de la prévention des déchets. Il implique que les collectivités mettent en place un programme de réduction des déchets, que l'on appelle également « Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés* » (PLPDMA). Le PLPDMA est établi pour l'agglomération sur la période 2019-2025.

LES ÉTAPES DU PLPDMA



Le PLPDMA consiste en la mise en œuvre, par les acteurs du territoire, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés définis à l'issue du diagnostic du territoire et fixés dans le Cap Zéro Déchet 2030. Devenu une obligation réglementaire, ce projet n'en est pas moins une excellente opportunité pour rassembler l'ensemble des acteurs du territoire.

Il succède au Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) 2013 - 2018, qui a permis de réduire de 4% le poids des Ordures Ménagères et Assimilés (OMA).

CONCERTATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La concertation des acteurs du territoire initialement prévue en 2020 s'est finalement tenue en mai 2021, en 2 temps

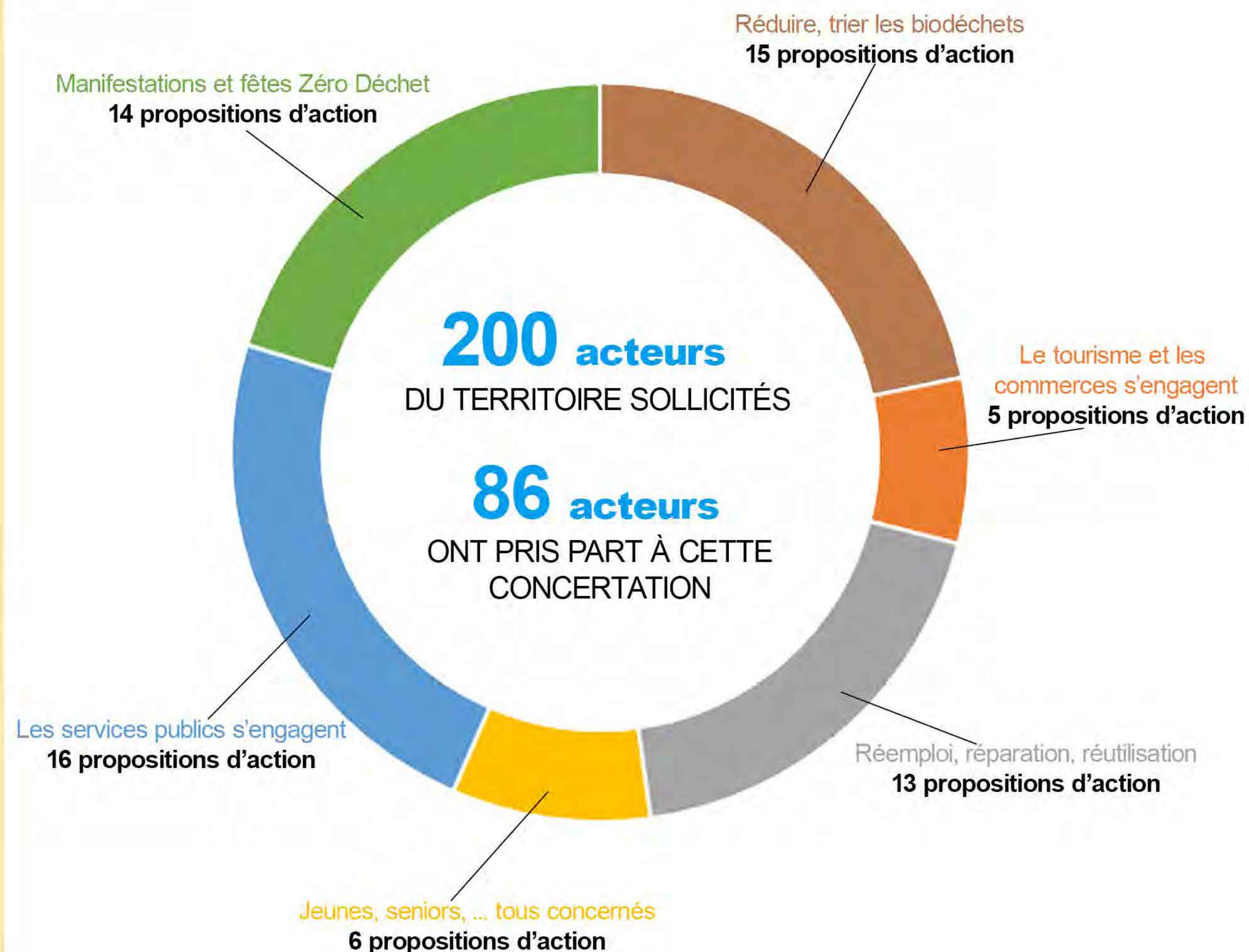
■ Des réunions en visio-conférence afin de présenter les enjeux de la réduction des déchets aux acteurs du territoire. Celles-ci ont permis d'échanger sur les actions déjà mises en place par les acteurs. Ils ont pu par ailleurs partager leurs questionnements et attentes.

■ Un accès à une plateforme collaborative permettant pendant 3 semaines de faire des propositions d'actions en faveur de la réduction des déchets. 6 thématiques ont été définies selon les gisements d'évitement identifiés.

*Les déchets ménagers et assimilés sont les déchets dits de « routine » des ménages et des activités économiques collectés par le service public, à savoir les déchets des déchèteries pour les ménages, les ordures ménagères et collectes sélectives (emballages, papiers et cartonnages, verre, biodéchets) pour les ménages et les activités économiques

LA PLATEFORME COLLABORATIVE

69 propositions d'action recueillies, dont les grandes idées structurantes ont été prises en compte pour l'élaboration des actions du PLPDMA



ET APRÈS...

Le projet de PLPDMA sera soumis à l'avis de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES), puis au grand public à travers une consultation publique, pour une adoption finale prévue au second semestre 2022. Évalué chaque année, il sera révisé au minimum à l'échéance des 6 ans.

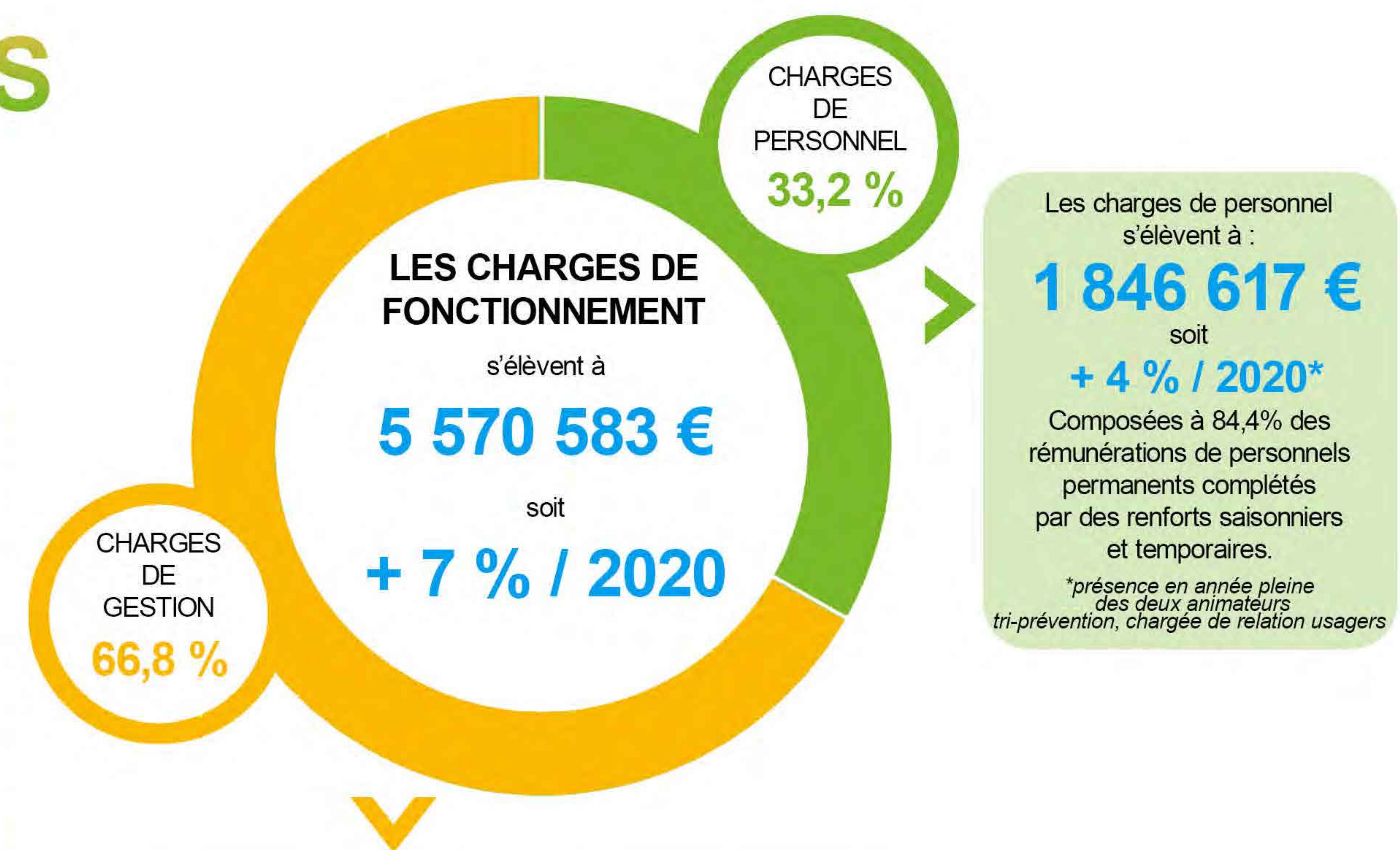
17 ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

CE QU'IL FAUT RETENIR

LE FONCTIONNEMENT : LES CHARGES

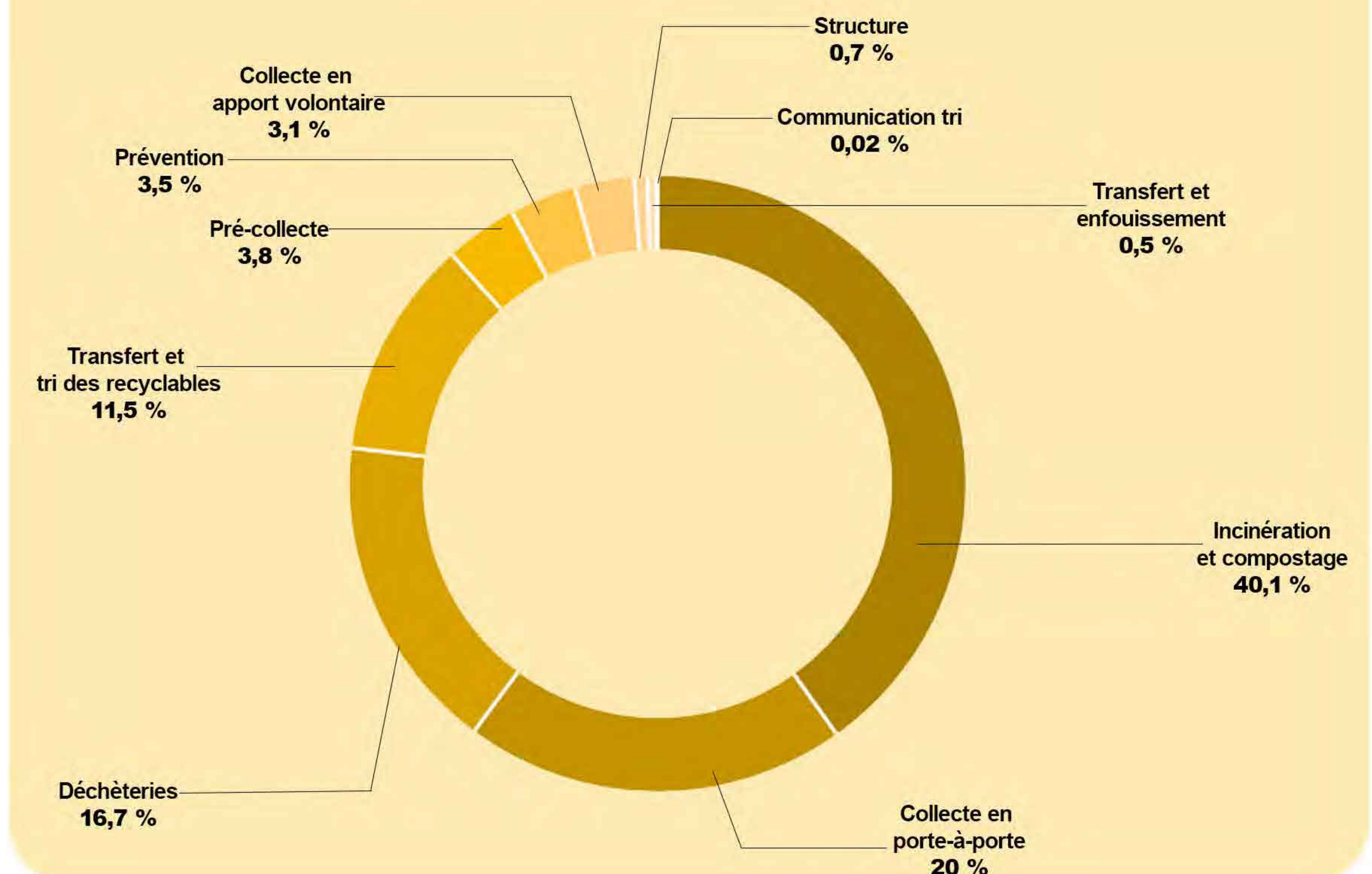
LES PRINCIPALES PRESTATIONS CONFIEES AU SYVALOM OU À DES ENTREPRISES

Incinération des OMR et compostage des biodéchets	1 493 753 €
Transport / Transfert / Traitement :	
EDOVA - Transport et traitement gravats/cartons/ferrailles	132 853 €
SYNERGIE - Transport et traitement bois janvier à octobre	48 045 €
VEOLIA - Transport tout-venant- Transport et traitement végétaux	96 591 €
SUEZ - Transport et traitement bois novembre et décembre	81 222 €
CHIMIREC - Traitement Déchets Diffus Spécifiques	38 259 €
SYVALOM - Traitement tout-venant et cartons Voipreux	219 667 €
Transfert & tri des recyclables collectés en porte à porte : SYVALOM	409 883 €
Transfert & tri des cartons collectés en porte à porte : SYVALOM	18 046 €
Collecte en porte à porte du Bassin Sud (OMR et collectes sélectives) : SUEZ	370 072 €
Entretien et réparation des bennes de collecte et véhicules de service :	
FATEC	221 348 €
VARLET	5 746 €
Collecte en apport volontaire du verre : MINERIS	118 467 €
Fourniture de sacs de collectes sélectives : PTL	65 595 €
Fourniture de sacs biodéchets : JEMACO	22 015 €
Fourniture de composteurs dont	
Composteurs en bois : EMERAUDE	83 538 €
Composteurs en plastique : QUADRIA	22 013 €
Fourniture de carburants pour les bennes, les véhicules du SAV, le tractopelle	114 807 €
Recrutement personnel via agence intérimaire : ADECCO	48 564 €



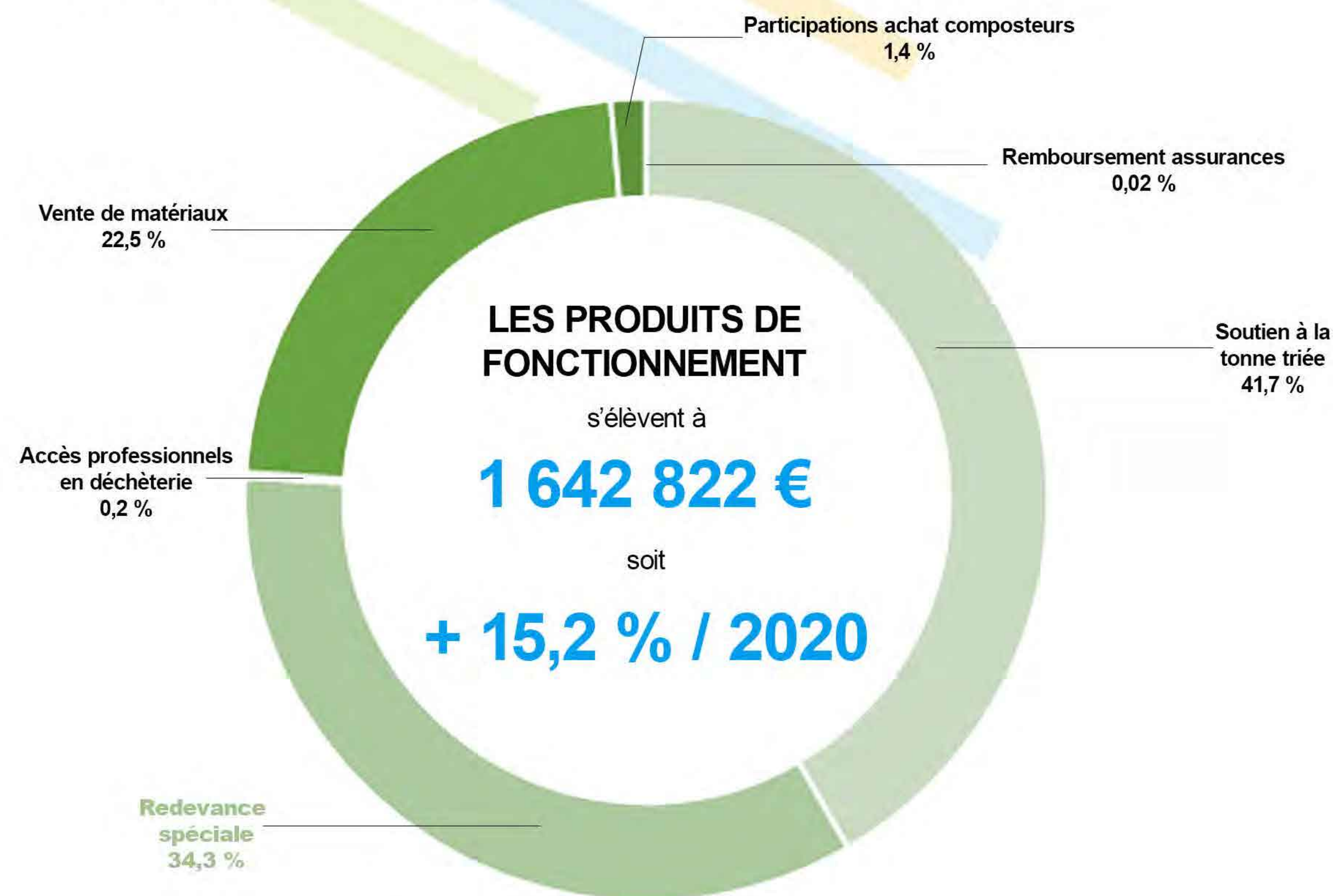
Les charges de gestion s'élèvent à : **3 723 966 €** soit **+ 8.6 % / 2020**

ELLES SE RÉPARTISSENT AINSI :

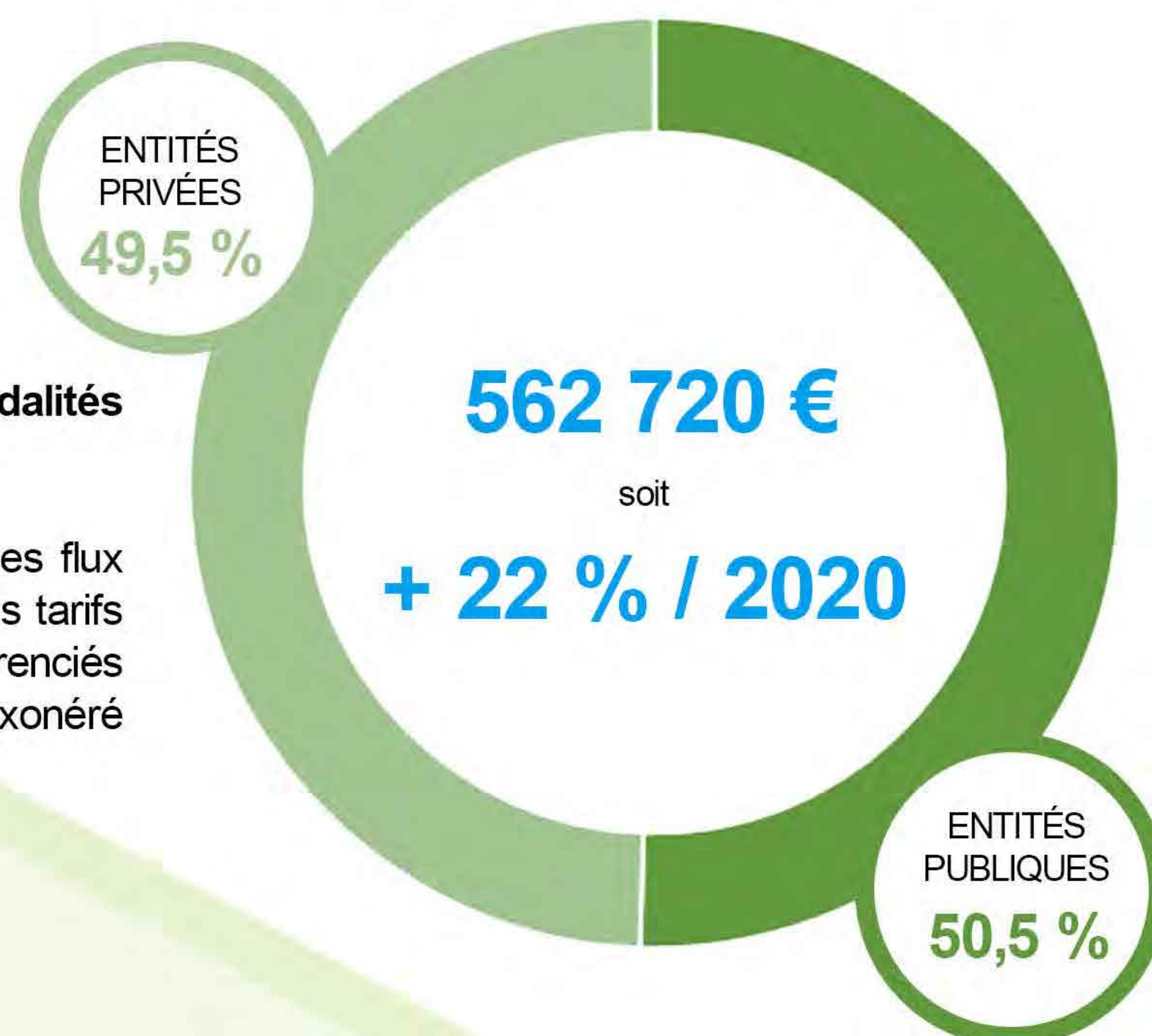


18 ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

LE FONCTIONNEMENT : LES PRODUITS



✓ DÉTAIL DE LA REDEVANCE SPÉCIALE



Rappel des modalités d'application :

appliquée sur tous les flux de déchets avec des tarifs de traitement différenciés dès le 1er litre (site exonéré de TEOM)

LES INVESTISSEMENTS

LES DÉPENSES S'ÉLÈVENT À

213 352 €

SOIT **+ 157,4%**
/ 2020

PRÉ-COLLECTE

109 331 €

Nouveau véhicule : 36 499 €
Bacs de collecte : 49 162 €
Bio-seaux : 1 740 €
Bornes d'apport volontaire : 20 880 €
Équipement local pré-collecte : 1 050 €

COLLECTE

8 082 €

Téléphonie dans bennes : 1 750 €
Mobilier Bureau et vestiaire agents : 6 332 €

ADMINISTRATION ET PRÉVENTION

50 860 €

Véhicules de service : 47 026 €
Mobiliers animateurs : 3 299 €
Logiciel : 535 €

DÉCHÈTERIE

41 608 €

Dispositifs d'alarme :
Pierry : 6 109 €
Voipreux : 1 191 €
Local DDS de Voipreux : 7 752 €
Signalétique : 185 €
Mobilier agents d'accueil: 703 €
Permis de construire : 1 140 €
Véhicule de service : 24 528 €

PRÉVENTION

3 471 €

Aides Kit mulching : 146 €
Signalétique Compostage : 1 285 €
Signalétique Broyage : 2 040 €

19 INDICATEURS DE COÛTS

Les coûts présentés sur ces pages sont issus de la matrice des coûts 2021 qui reconstitue, de manière analytique, le coût réel du service public de Prévention et Gestion des déchets en prenant en compte l'ensemble des charges de fonctionnement, l'amortissement, les recettes du service et aussi les charges transverses induites (structure, communication...)

Coût aidé TTC

IL CORRESPOND AU COÛT RÉSIDUEL À LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ, DONC À SON BESOIN DE FINANCEMENT

Coût aidé TTC du service public	4,9 M€ soit 103 € par habitant
Financements	5,2 M€ soit 110 € par habitant
dont	
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	4,6 M€
Redevance spéciale et facturation usagers	0,6 M€
	soit un taux de couverture de 106 %

Évolution du coût aidé TTC par habitant et référentiel



Évolution du coût aidé

Globalement le coût du service a évolué de **+4%** entre 2020 et 2021 et s'élève à **4 507 000 € HT**.

La hausse des charges de +6% (327 000 € HT) n'a pas été compensée par celle des recettes de +13% (169 000 €).

Ces variations sont principalement dues à :

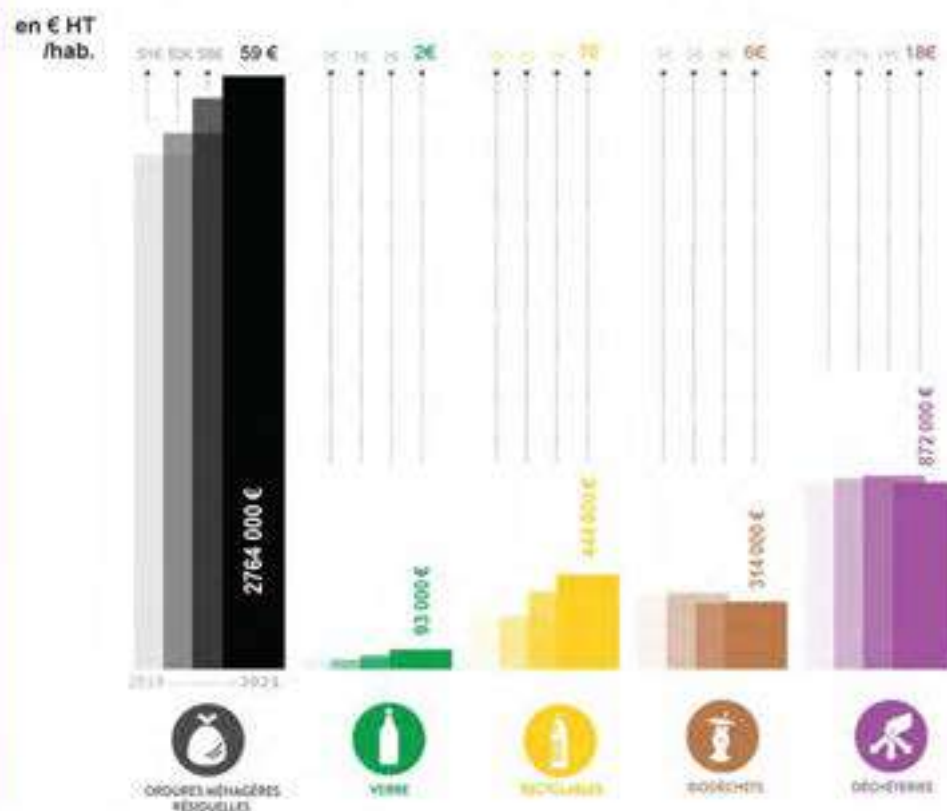
CHARGES

- Traitement des déchets + 134 000 € (dont 70 000 € liée aux OMR)
- Prévention + 56 000 €
- Précollecte/Collecte + 55 000 €
- Transfert/Transport + 52 000 €
- Charges fonctionnelles + 30 000 €

PRODUITS

- Vente de matériaux et d'énergie + 175 000 €
- Soutiens des éco-organismes et aides de fonctionnement + 6 000 €

Évolution du coût aidé HT des principaux flux de déchets



20 INDICATEURS DE COÛTS

CHARGES HT
6 M€

TAUX DE
COUVERTURE DES
CHARGES PAR LES
PRODUITS
25 %

PRODUITS
1,5 M€

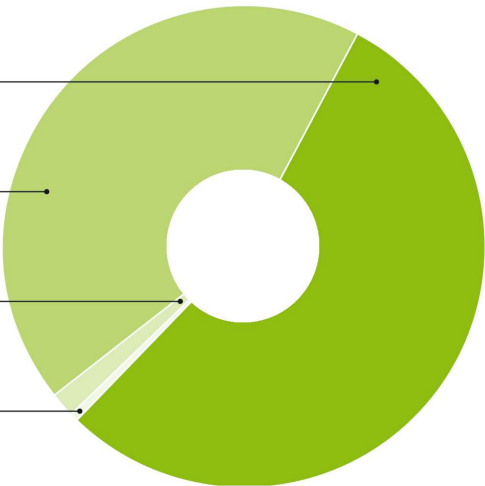
Coût complet HT en € arrondi par étape technique	OM	Verre	Recyclables	Biodéchets	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Tous Flux
Charges fonctionnelles	-	-	-	-	-	-	460 000 €
Prévention	54 000 €	19 000 €	23 000 €	11 000 €	33 000 €	-	140 000 €
Précollecte	163 000 €	35 000 €	110 000 €	36 000 €	-	5 000 €	350 000 €
Collecte	1 170 000 €	110 000 €	435 000 €	183 000 €	390 000 €	92 000 €	2 380 000 €
Transfert Transport Traitement	1 600 000 €	-	390 000 €	50 000 €	611 000 €	19 000 €	2 670 000 €

731 000 €
SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

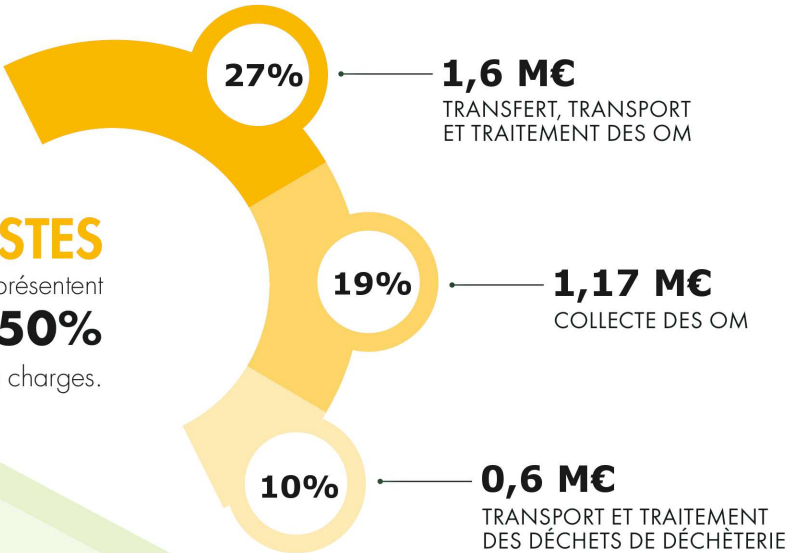
718 000 €
VENTE DE MATÉRIAUX ET D'ÉNERGIE

26 600 €
VENTE DE COMPOSTEURS

17 700 €
REPRISE DE SUBVENTIONS ET AIDES



3 POSTES
représentent
plus de **50%**
du total des charges.



Recettes de valorisation par flux de déchets	OM	Verre	Recyclables	Biodéchets	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Tous Flux
Recettes	284 000 €	56 000 €	202 000 €	-	141 000 €	36 000 €	718 000 €
Tonnages traités	10 869 t	2 555 t	1 932 t	304 t	7 786 t	264 t	23 710 t
€/t	26 € / t	22 € / t	105 € / t	0 € / t	18 € / t	136 € / t	30 € / t

21 PERSPECTIVES 2022

PRÉVENTION

- **Schéma Directeur du Réemploi et de la Réparation** : étude 7.5 mois
- Adoption du **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés**
- Poursuite de la politique de **gestion de proximité des végétaux** : compostage – broyage en communes – aides financières au broyage et mulching – formations au jardinage au naturel – développement du compostage partagé

COLLECTE

- **Appels d'offres** : Géolocalisation - Écriture de nouveaux circuits de collecte – Location de bennes
- **Points noirs de collecte** : après le diagnostic, résorption des points noirs en lien avec les communes et le prestataire du bassin sud.
- Mise en œuvre des **nouvelles tournées sur le bassin sud** en intégrant la collecte des biodéchets
- Livraison dernier trimestre 2022 : **deux bennes de collecte**
- Réponse à l'appel à projets GEBIODEC

PRÉ-COLLECTE

- **Poursuite de l'enquête de dotation** sur le bassin sud
- Attribution des marchés de fourniture de bacs
- **Livraisons des bacs** de tri/biodéchets/OMR sur le bassin sud
- **Nouveaux moyens matériels et humains** : nouveau véhicule de livraison des bacs – nouveau personnel

DÉCHÈTERIE

- Nouveau local pour les agents d'accueil à Voipreux
- Mise à jour du dossier réglementaire de la déchèterie de Voipreux avec le cabinet ANETAME
- Étude d'une nouvelle déchèterie à Pierry en lien avec le futur pôle Déchets
- Aménagement d'une voirie de stockage des véhicules en entrée à Voipreux pour une plus grande sécurité
- Étude interne d'analyse des fréquentations et des apports des professionnels à Voipreux
- Introduction du réemploi en déchèterie
- Recrutement d'un nouvel agent
- Développement du broyage

RELATION USAGERS/ANIMATION/COMMUNICATION

- **Recrutement du 3ème animateur** tri prévention
- Supports de **communication liés aux nouvelles tournées du bassin sud** : plaquette biodéchets – calendrier de collecte
- **Communication** liée à l'ensemble des événements
- Préparation de toute la **communication liée à l'Extension des Consignes de Tri**
- Mise à jour du bulletin de réservation des composteurs avec l'ensemble des aides de l'Agglo en faveur du mulching et compostage.

FINANCEMENTS ET COÛTS

- **Appels d'offres** : Étude préalable à la mise en place d'une tarification incitative
- Dépôt auprès de CITEO du **Dossier « Levier d'Optimisation »** (tri en mélange bassin nord)
- Suivi du **Dossier Extension Consignes de Tri** auprès du SYVALOM et CITEO
- Études de **caractérisation des OMR des établissements scolaires**
- **Supervision du marché de prestation** de collecte sur le bassin sud
- **Supervision pour la partie professionnelle** de l'enquête de **dotation en bacs du Bassin Sud**
- Suivi et étude de la **refonte de la grille tarifaire de traitement** du SYVALOM
- Étude de collecte des **biodéchets des professionnels**

ET AUSSI

- Recrutement de l'Assistant à Maître d'Ouvrage du futur Pôle Déchets

